

REGULATIONS NATIONALES ET POLITIQUES ECONOMIQUES  
DANS LA CRISE  
(ELEMENTS DE COMPARAISON INTERNATIONALE -  
1974 / 1980) \*

Robert BOYER - Jacques MISTRAL

N° 8205

\* La présente rédaction constitue le chapitre 6 de la seconde édition de "Accumulation, inflation, crises" - PUF 1982 -. Sa préparation a bénéficié d'un contrat CORDES/CEPREMAP ayant donné lieu au Rapport de J.P. BENASSY, R. BOYER et J. MISTRAL : "Croissance, inflation et crise dans la régulation des économies capitalistes" - CEPREMAP novembre 1981.



## S O M M A I R E

---

Introduction	1
1 - CRISE INFLATIONNISTE ET POLITIQUES MACROECONOMIQUES LIBERALES	2
2 - "RENFORCER LES POLITIQUES MONETAIRES"	7
Question de volontarisme et poids des institutions	7
Des inflexions induites par les évolutions macroéconomiques	11
3 - "REDEPLOYER LES BUDGETS PUBLICS ET SOCIAUX"	14
De la crise économique à la crise du financement public	15
La position libérale : une compression des transferts sociaux	17
Une solution inadaptée et dangereuse	19
4 - "BRISER LES RIGIDITES SALARIALES"	22
Précarisation, mobilité, flexibilité...	23
... permettent d'infléchir le salaire réel...	25
... mais ne garantissent pas le succès contre l'inflation	27
5 - "RESTAURER LES BASES DE LA CROISSANCE"	29
L'austérité salariale ne fait pas les gros profits, ...	29
... mais la restauration des marges nourrit l'inflation ;	30
le ralentissement de la demande décourage l'investissement, ...	32
... et aggrave les problèmes de productivité	34
6 - EN CONCLUSION : CHEMINEMENT ET STAGNATION DANS LA CRISE	37
En contradiction avec les formes institutionnelles contemporaines...	37
... les politiques libérales suscitent des enchaînements pernicieux ; ...	38
... une conséquence : l'absence de modèle de sortie de crise	39
Notes du Chapitre 6	43
Graphique Annexe 1	47
Graphique Annexe 2	48
Graphique Annexe 3	49
Tableau Annexe 1	50
Graphique Annexe 4	51
Tableaux Annexe 2	52
Graphiques Annexe 5	53
Tableaux Annexe 3	54



Succédant à l'éclectisme avec lequel les politiques économiques avaient fait face au premier choc pétrolier, la fin de la décennie soixante-dix enregistre leur nette convergence dans un sens libéral et conservateur. Réduire les pressions inflationnistes et restaurer ce faisant les fondements d'une croissance compétitive en sont les objectifs prioritaires. Les moyens de cette politique s'ordonnent selon deux directions : conduire avec une plus grande rigueur les politiques monétaires et budgétaires de manière à créer un environnement macroéconomique favorable ; briser les rigidités, en particulier salariales, qui étoufferaient la production en comprimant la profitabilité et faire jouer au contraire le cercle vertueux (prêté au Chancelier allemand H. Schmidt ou au Commissaire au Plan français M. Albert) d'après lequel les profits d'aujourd'hui suscitent les investissements de demain qui créeront les emplois productifs d'après-demain.

Un temps suffisant s'est maintenant écoulé depuis 1974 pour que l'on puisse tenter un bilan des politiques économiques nationales et de leurs résultats. Cette tentative conduit à s'interroger sur les questions centrales suivantes : la réorientation des politiques économiques intervenues depuis cinq ans améliore-t-elle le réglage macroéconomique de l'activité ? Quelle est la nature des obstacles qui en limitent l'efficacité ? Faut-il mettre en cause une insuffisante détermination des Autorités ? Est-il légitime d'accorder une confiance sans réserve aux mécanismes de marché ? Le nouveau discours prônant l'orthodoxie monétaire n'est-il qu'un voile et quel projet plus ambitieux cache-t-il alors ? La séquence libérale : austérité salariale – restauration des profits – relèvement des investissements – amélioration de la compétitivité crée-t-elle enfin les conditions propices à une sortie de crise ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles le présent chapitre apporte des éléments de réponse.

Après avoir caractérisé à grands traits la stagnation dans l'inflation qui prévaut à la fin des années soixante-dix, on étudiera successivement les efforts déployés pour renforcer les politiques monétaires et comprimer les budgets publics et sociaux ainsi que les obstacles et contradictions auxquelles se heurtent ces orientations. On analysera ensuite les tentatives visant à réduire le poids des "rigidités salariales" et à restaurer le dynamisme de l'investissement et de la productivité. Ces examens minutieux conduisent souvent à un jugement nuancé ; leur conjugaison, en revanche, invite à dégager

une conclusion largement négative sur la capacité de ces politiques à assurer une relative convergence de l'activité dans les différents pays et plus encore à créer les bases d'une reprise de la croissance. Cette conclusion exprime la contradiction manifeste à la fin des années 70 entre la permanence des formes de la régulation d'ensemble progressivement mises en place dans l'après-guerre et l'épuisement des facteurs ayant durant cette période structuré la croissance à long terme : telle est du moins l'interprétation que l'on s'attache à étayer dans le présent chapitre.

## 1 - CRISE INFLATIONNISTE ET POLITIQUES MACROECONOMIQUES LIBERALES

Dans les mois qui suivirent l'entrée dans la crise, la perplexité des économistes et des hommes politiques se manifesta en pleine lumière à travers une grande diversité d'analyses, à travers des politiques économiques d'inspirations relativement variées, elle se refléta enfin dans des performances économiques de court terme très différentes d'une économie à l'autre. Progressivement toutefois, l'espoir d'un retour aux rythmes passés de croissance s'est estompé, l'aggravation des déséquilibres conduisant nécessairement à reconnaître la situation de crise durable dans laquelle se trouvait engagée l'économie mondiale. Il n'est pas inintéressant d'en rappeler d'abord certains traits.

La seconde moitié de la décennie 70 est, comme on le sait, marquée par une détérioration des principaux indicateurs macro-économiques ; la reprise succédant à la récession de 1975 ne s'opère en effet qu'à un rythme modéré et s'écarte durablement des principaux objectifs du "carré magique". En ce qui concerne la production industrielle, la progression enregistrée entre 1976 et 1979 est, pour les principaux pays, nettement infléchie par rapport aux tendances longues antérieures et se situe au voisinage de 3 %, le Japon (8 %) et les Etats-Unis (environ 5 %) faisant à cet égard exception ; le profil de moyen-terme est marqué par une grande hétérogénéité. Après le creux de la récession de 1975, la reprise est en effet régulière — jusqu'à la mi-79 — au Japon et aux USA, elle a un caractère plus heurté dans les autres pays. De manière générale, la production plafonne au début de la décennie 80 à un niveau peu supérieur (de l'ordre de 15 %) au maximum enregistré en 1973 ; la performance du Royaume-Uni est plus médiocre (moins de 10 %), elle est au contraire supérieure en Italie et au Japon (+ 20 %) (1).

Cette inflexion de la production s'accompagne d'une détérioration des gains de productivité plus ou moins marquée dans les différentes économies (très faible progression au Royaume-Uni, médiocre aux USA et en Italie, relativement rapide en RFA et au Japon ainsi qu'en France où la décélération par rapport aux tendances longues est la plus faible). La réduction des gains de productivité s'avère toutefois insuffisante face à la contraction des débouchés pour préserver le niveau d'emploi qui connaît partout un repli important dans l'industrie manufacturière. La stabilisation du taux d'activité des femmes (sauf aux Etats-Unis et en France) après la tendance croissante des années 60, la gestion plus stricte de l'immigration et l'accroissement de l'emploi tertiaire ne suffisent pas à éviter une progression continue du chômage sauf au Japon et, dans une moindre mesure, en RFA ; les taux de chômage atteignent en 1980 de 6 1/2 à 7 1/2 % de la population active en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Italie (2 % pour le Japon, 4 % pour l'Allemagne).

La réduction de la croissance s'accompagne de moindres pressions inflationnistes après le pic de 1974 mais la décélération est très inégale selon les pays et les rythmes d'inflation courants semblent plutôt se stabiliser, en dehors de l'Allemagne et du Japon favorisés par la revalorisation de leur monnaie, à des niveaux très élevés compte tenu du sous-emploi massif des ressources. Les différences entre pays peuvent être résumées de la manière suivante : le repli de l'inflation est particulièrement ample au Japon jusqu'en 1979, il est également régulier en Allemagne mais dans une plage beaucoup plus étroite ; au Royaume-Uni à l'inverse, la désinflation est substantielle mais intervient de manière heurtée. En France et en Italie, les rythmes d'inflation enregistrent de 1976 à 1979 un plancher au voisinage de 10 %. Les USA enfin connaissent une évolution particulière puisque la réaccélération de l'inflation y est précoce, dès le début de 1977.

Quoique sommaire, cette caractérisation révèle la complexité des mécanismes macroéconomiques à l'oeuvre dans la deuxième moitié de la décennie 70 et l'hétérogénéité des régulations prévalant dans chaque pays. Plus précisément, ces performances macro-économiques ne semblent pas se prêter à une interprétation simple faisant référence à deux des facteurs les plus souvent mis en avant, la pression démographique pour interpréter l'aggravation du chômage et la hausse des produits importés pour expliquer la permanence de l'inflation. Il serait évidemment naïf de nier le poids de ces facteurs et l'on doit par exemple admettre qu'une moindre pression démographique en France autoriserait, toutes choses égales d'ailleurs, un moindre niveau de chômage.

Mais il ne semble pas y avoir dans cette causalité un principe général propre à expliquer la diversité des résultats dans chaque pays : c'est du moins ce que suggèrent les deux graphiques joints où l'on ne voit se dessiner aucune relation simple entre l'évolution des ressources humaines (mesurée par la croissance de la population active) et la détérioration des taux de chômage d'une part, entre la composante importée de l'inflation (mesurée par la variation des termes de l'échange) et le rythme de l'inflation globale d'autre part.

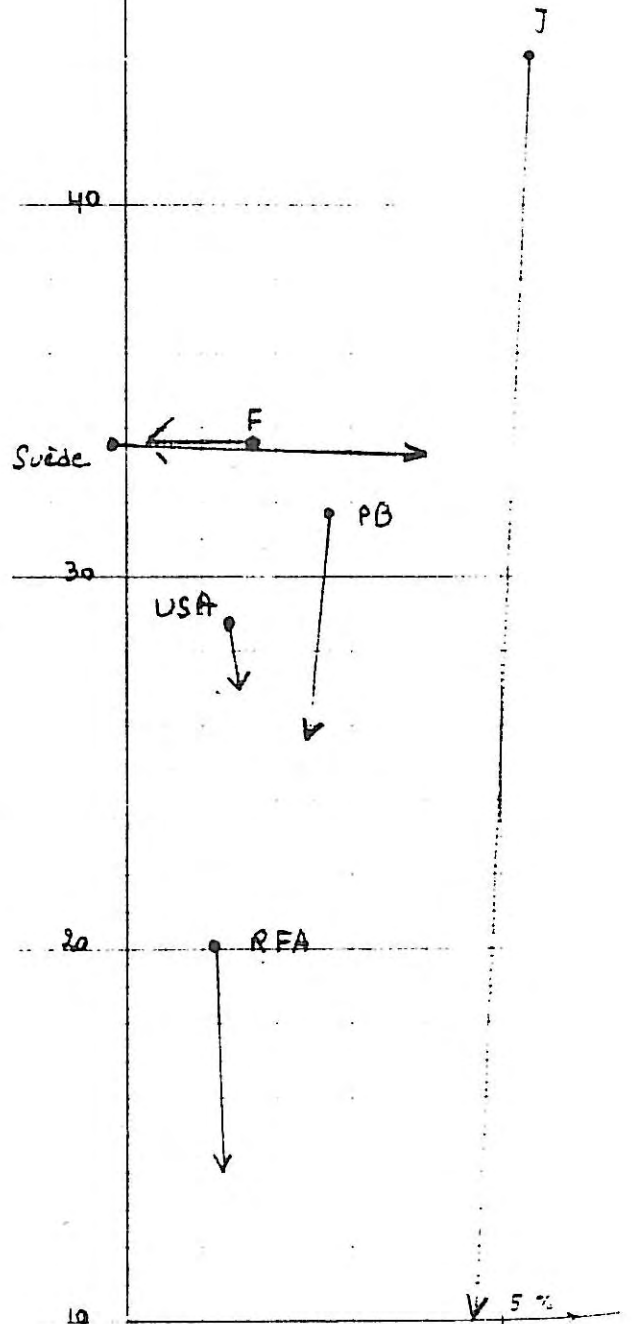
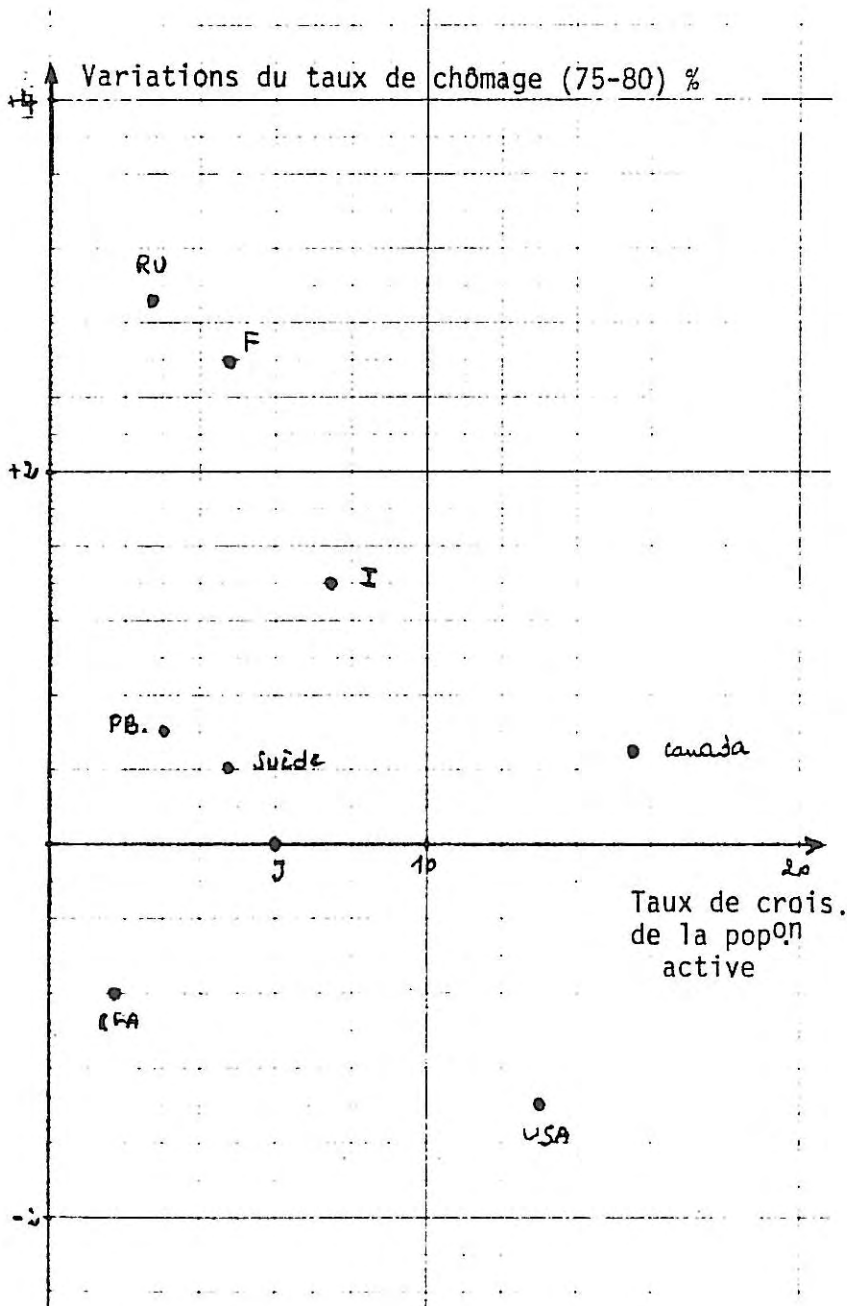
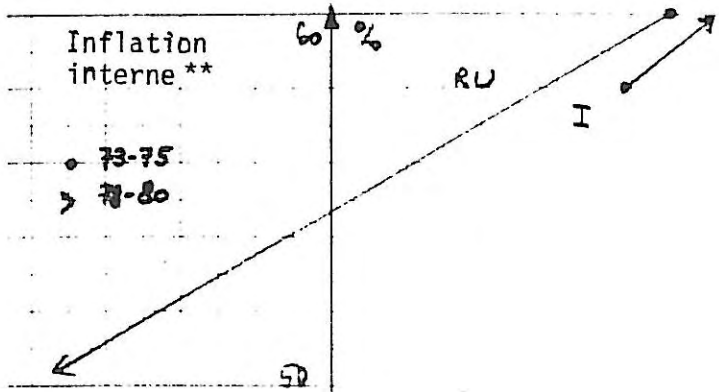
La détérioration du taux de chômage au Royaume-Uni et en France est massive (supérieure à 2,5 %) alors que la croissance de la population active est du même ordre de grandeur qu'au Japon, en Italie ou aux Pays-Bas. Par ailleurs, les évolutions nominales comparées permettent de souligner la spécificité du Japon : leur décélération présente un caractère réellement spectaculaire puisque la composante interne de l'inflation se réduit de 44 à 10 % entre les deux périodes triennales encadrant chacun des deux chocs pétroliers. Un résultat semblable mais beaucoup plus modéré est enregistré en RFA (de 20 à 14 %) et aux Pays-Bas. Les autres économies manifestent une plus grande stabilité des pressions inflationnistes internes entre ces deux périodes, compatible avec des variations de sens opposés de la composante importée (positive en Italie et en Suède, négative en France et surtout au Royaume-Uni, stable aux USA).

Au total ces résultats suggèrent plutôt l'existence d'une hiérarchie des principaux pays capitalistes relativement proche de celle précédemment dégagee sans toutefois s'y réduire. Cette référence aux tendances antérieures à la crise est d'autant plus intéressante à étudier que la période sous revue est marquée par une inflexion quasi-générale des politiques économiques : leur orientation dans un sens plus conservateur constitue en effet une tendance très caractéristique de la seconde moitié des années 70.

Cette résurgence du libéralisme peut paraître surprenante dans une conjoncture où les pays capitalistes traversent leur première grande crise depuis la dépression des années trente. Il est possible de caractériser ce retour à l'orthodoxie par la conjonction de deux tendances. La première met en cause l'impuissance de la macroéconomie keynésienne face à l'ampleur des problèmes posés. Trois étapes principales ont rythmé, à l'échelle internationale, le déclin progressif des thérapies keynésiennes. En premier lieu, le rapport Mac Cracken élaboré pour le compte de l'OCDE a clairement révélé l'épuisement de ce type d'analyse en ne proposant d'interpréter les problèmes apparus au début de la décennie que par la référence, courte, à un "ensemble malheureux d'aléas exceptionnels". Au plan des politiques économiques, les



Chômage et population active, inflation et prix du pétrole : des causalités floues !



\* variation des termes de l'échange  
 \*\* déflateur du PNB/PIB

obstacles auxquels se sont rapidement heurtées les actions de relance mises en oeuvre après le premier choc pétrolier ont manifesté l'impuissance des politiques nationales traditionnelles. Ce fut donc par la suite une transposition du raisonnement keynésien à l'échelle internationale dont on explora les contours en attribuant des responsabilités particulières aux économies les plus performantes ; mais l'Allemagne et le Japon n'envisagèrent qu'avec réticence de jouer ce rôle de "locomotive". Le second choc pétrolier et la détérioration des balances allemandes et japonaises interrompirent l'expérience avant même que soit clairement manifeste l'absence de cohérence d'ensemble du projet.

De telles défaites étaient donc favorables à l'épanouissement d'un courant de pensée alternatif peu compromis par les déboires récents de la politique économique et proposant des solutions radicales, apparemment à la dimension des problèmes posés. Le Monétarisme depuis le milieu des années soixante, le "nouvel économisme" au milieu des années 70, "l'économie de l'offre" au début de la décennie 80 ont à cet égard rythmé l'ambition progressivement réaffirmée des économistes libéraux à transposer dans le domaine macroéconomique les principes guidant leur étude des choix rationnels des agents économiques et du fonctionnement concurrentiel des marchés. Le succès de ces thèses libérales et conservatrices au coeur de la présente crise impose à l'esprit un parallèle avec la victoire du keynésianisme comme théorie du sous-emploi durable s'imposant sur les décombres de la grande dépression. Doit-on donc dès maintenant admettre que la résurgence en cours du libéralisme sanctionne son adéquation aux conditions nouvelles de l'activité économique à la fin du vingtième siècle ? Dénonce-t-il avec clairvoyance la partie de l'héritage des années de croissance qui fait obstacle à une reprise durable et qu'il faut démanteler ? Désigne-t-il avec lucidité celles des règles de cohésion sociale qu'il faudrait promouvoir pour accompagner une nouvelle phase de progrès économique ? C'est une réponse largement négative qu'apporte la présente analyse : cette réponse est négative parce que l'échec des politiques de stabilisation de la demande ne sanctionne pas avec trente ans de retard les prémisses erronées de la macroéconomie keynésienne ; il révèle plutôt le caractère daté de sa concordance avec une étape du développement capitaliste. Telle est du moins la conclusion à laquelle conduira l'analyse des politiques économiques dans laquelle on s'engage maintenant.

## 2 - "RENFORCER LES POLITIQUES MONÉTAIRES"

Au-delà des raisons déjà évoquées, deux arguments conduisaient les gouvernements à envisager favorablement un retour à une orthodoxie monétariste à la fin des années 70 : les marges de manoeuvre de la politique budgétaire, d'abord, se trouvaient réduites du fait des tendances divergentes qu'une progression modérée de la production et de l'emploi imprime aux recettes et aux dépenses. Par ailleurs, la permanence de l'inflation face à l'excès de capacité disqualifiait l'interprétation en termes d'excès de demande et conduisait à lui substituer une nouvelle explication syncrétique où les anticipations des agents et les procédures d'indexation se nourrissaient les unes les autres.

Cette conjonction offrait un terrain favorable aux propositions visant à renforcer le rôle dévolu aux politiques monétaires. Par rapport aux difficultés précédentes, la politique monétaire semble offrir deux solutions satisfaisantes. En premier lieu elle s'appuie sur l'explicitation d'objectifs clairs en matière de progression de la masse monétaire qui constituent pour les agents un signal global dépourvu d'ambiguïtés sur la nouvelle hiérarchie des objectifs de politique économique. Elle paraît en second lieu beaucoup plus indolore puisqu'elle laisse aux partenaires sociaux leur responsabilité en matière de fixation des revenus et des prix : l'autorité de l'Etat cesserait ainsi d'être érodée par son engagement direct dans les compromis socio-économiques quotidiens. L'annonce publique d'objectifs de croissance des agrégats monétaires s'est donc progressivement généralisée (2).

### Question de volontarisme et poids des institutions

Les premières expériences — jusqu'en 1979 au Royaume-Uni, jusqu'en 1980 aux USA — ont été marquées par un grand pragmatisme, et donnent finalement une impression de flottement par rapport aux principes précédents. L'expérience des principaux pays illustre en effet une certaine réticence pour s'engager dans la voie monétariste : par souci de cohérence avec les autres objectifs de politique économique, les gouvernements associent en effet en règle générale à la norme monétaire d'autres objectifs formulés plus ou moins explicitement en termes de taux d'intérêt et de taux de change. De ce fait la hiérarchie entre objectif principal et objectif intermédiaire redevient souvent confuse.

Le pragmatisme avec lequel sont appliquées les nouvelles orientations se mesure d'abord à la diversité des agrégats monétaires pour lesquels des normes sont annoncées (3). Des difficultés *pratiques* liées aux modalités d'obtention des statistiques peuvent être d'abord mises en avant pour expliquer ces flottements. Plus fondamentalement, ceux-ci traduisent une absence de consensus *théorique* sur la monnaie compte tenu de l'étroitesse des substituabilités permises par la gamme des actifs liquides dans des économies où la spécialisation des circuits financiers a été poussée très avant (4). Mais l'hétérogénéité internationale des agrégats privilégiés reflète surtout la spécificité des *contextes institutionnels* dans lesquels opère la conduite effective des politiques monétaires : ces spécificités exercent leurs effets aussi bien du côté de la demande de liquidités que de l'offre de monnaie :

. La stabilité des agrégats retenus à l'égard des modulations de la politique monétaire est d'abord indispensable pour permettre l'interprétation de ses fluctuations ; or cette stabilité est loin d'être assurée pour tous les agrégats et peut au contraire être compromise par la sensibilité de la demande à des variations marginales de la rémunération des actifs ou à l'apparition de nouvelles formes de dépôts (cas des USA).

. En second lieu, le caractère plus ou moins contraignant des réglementations financières nationales oriente la mise en oeuvre des politiques monétaires soit vers un réglage de la liquidité bancaire par l'intermédiaire d'opérations sur l'open-market, soit vers une action plus directe sur les contreparties de la masse monétaire. Le premier cas est celui prévalant plutôt aux USA et en RFA et conduit à privilégier des indicateurs étroits de la masse monétaire. Par contre, au Royaume-Uni, au Japon et en France, les contrôles monétaires ont un caractère administratif plus prononcé : on s'orientera alors plutôt vers une définition large des liquidités puisque leur contrôle constitue un sous-produit de l'action sur le crédit. Au total, les particularités institutionnelles des systèmes financiers nationaux ont imposé leur marque dès que l'on s'est attaché à transformer le mot d'ordre de contrôle monétaire en objectif opérationnel. Le poids de cet environnement institutionnel va rapidement se révéler plus lourd que prévu et contraindre à un réexamen en profondeur des moyens : au-delà des tâtonnements inévitables accompagnant la mise en place de nouveaux outils d'intervention, c'est plus fondamentalement la capacité de l'arme monétaire à juguler l'inflation qui va se trouver mise en question.

Ces caractéristiques révèlent l'écart séparant la mise en oeuvre récente des politiques monétaires par contraste avec l'expérience des années soixante : politique budgétaire et politique monétaire étaient alors utilisées de concert, toutes deux exerçaient des effets contracycliques parallèles ; à moyen terme la programmation des priorités budgétaires de même que le réaménagement progressif des techniques financières étaient définis en fonction de leur appui au processus de croissance réelle. Ce parallélisme est aujourd'hui rompu et la politique monétaire seule porte désormais le poids de la lutte anti-inflationniste. Cette situation met en lumière le caractère grossier des outils disponibles puisqu'ils opèrent au travers de circuits bancaires et financiers progressivement mis en place dans chaque économie pour atteindre d'autres buts : alimenter la croissance de la demande, stimuler la formation de capital industriel, favoriser la réalisation de certains objectifs spécifiques comme la rationalisation de l'agriculture ou le financement du logement, des exportations, de la dette publique etc... Il en est résulté une architecture institutionnelle trouvant dans l'histoire propre de chaque croissance nationale la complexité de sa structure présente. Celle-ci place les premiers effets des nouvelles politiques monétaires sous le signe de la confusion.

Le relèvement des taux d'intérêt conduisant à partir de 1976 à des taux réels positifs (devenus substantiels en 1979-80) a servi à cet égard de révélateur : certes, chacun sait qu'il est impossible de contrôler simultanément sur un marché les quantités et les prix si bien que l'attention prioritaire accordée aux agrégats impliquait nécessairement des fluctuations plus erratiques des taux d'intérêt. Mais, loin d'avoir l'influence salutaire que les formulations analytiques les plus simples laissent prévoir – en incitant les agents à une "gestion prudente" de leurs engagements financiers – ces fluctuations ont contribué à révéler avec éclat l'ampleur et la diversité des contraintes dans lesquelles la conduite effective des politiques monétaires est insérée : l'hétérogénéité du système bancaire (qui place en particulier en Allemagne et en France certains de ses établissements dans une situation de grande fragilité face à la hausse des taux) l'existence de contraintes financières spécifiques (comme les vastes marchés de financement du logement aux USA et au Royaume-Uni) le poids de la dette publique (dont la charge devient rapidement insupportable en période de taux d'intérêt réels positifs) la compression de la demande finale (de logement,

de biens durables ou d'investissement productif) les interférences enfin entre les taux d'intérêt et les mouvements de capitaux internationaux qui perturbent gravement la stabilité des relations économiques extérieures. Pour ces raisons — dont aucune n'est subalterne — la "détermination" des Autorités monétaires ne peut être inflexible, des accommodements au principe d'indifférence à l'égard des variations des taux d'intérêt sont inévitables en l'état des structures économiques et financières.

A partir de 1979, après trois ans d'expérience nouvelle, la politique monétaire devient donc plus clairement perçue comme dépendant en profondeur des particularités institutionnelles héritées de la période de croissance passée : deux voies sont alors ouvertes. Pour celles des économies dont les "performances réelles" (structures industrielles et consensus social pour être bref) rendent tolérables par leurs résultats en matière d'inflation, de chômage et de solde extérieur, la reconduction des compromis antérieurs, le *pragmatisme* passe pour la solution la plus raisonnable : c'est la voie suivie au Japon et en RFA où la rigueur monétaire ne s'encombre guère de théorie mais tolère le "gradualisme" dénoncé par les puristes. A l'inverse, pour celles des économies ayant enregistré une détérioration chronique des résultats macroéconomiques l'accusation mettra plus nettement en cause les hésitations des politiques précédentes ; le Royaume-Uni et les USA ont constitué à cet égard un terrain d'élection pour *l'intransigeance* monétariste s'engageant plus activement dans la voie d'une réforme en profondeur. La France occupe, comme souvent, une position intermédiaire dans ce panorama puisque la rigueur toute académique du propos officiel a été durablement tempérée par le poids des contre-pouvoirs politiques. Au surplus les élections de mai 81 allaient interrompre l'approfondissement d'une voie française vers le monétarisme.

Ainsi la politique monétaire s'est-elle vu attribuer — par des gouvernements souvent situés plus à droite que ceux en charge des affaires publiques durant la décennie 60 — des responsabilités accrues dans la lutte contre l'inflation. Placée à découvert, l'arme monétaire s'est trouvée plus directement exposée que par le passé aux obstacles que les économies contemporaines opposent au contrôle précis de l'offre de monnaie (5) ; il n'est donc pas surprenant que les résultats obtenus n'aient pas été à la hauteur des espoirs souvent naïfs ou académiques mis en avant par les tenants de ces nouvelles politiques monétaires ; c'est du moins ce que suggère un bref examen de la conjoncture monétaire à la fin des années 70.

Des inflexions induites par les évolutions macroéconomiques

L'orientation plus restrictive des politiques monétaires peut être utilement appréhendée au vu du ralentissement que l'on observe dans la croissance des liquidités ( $M_2$ ) entre les deux moitiés de la décennie 70. Cette inflexion est souvent prononcée comme au Japon (de 17 en moyenne 71-75 à 10 % en moyenne 76-80), et dans une moindre mesure au Royaume-Uni et en France (de 17 à 12/13 %), elle est en revanche négligeable en Italie et aux USA. L'expansion de la masse monétaire au sens étroit accuse les différences entre pays, le ralentissement étant spectaculaire au Japon (de 16 à 5 %), modéré en France et en Allemagne (de 12 à 10 et de 10 à 8 % respectivement), nul au Royaume-Uni ; le rythme de progression s'élève en revanche modérément aux USA, de manière plus accusée en Italie. Comment mettre ces résultats globaux en relation avec les intentions annoncées en matière d'objectifs d'une part, avec les résultats macroéconomiques (inflation et revenu réel) d'autre part ?

Les évolutions enregistrées à cet égard sont assurément complexes et invitent à une caractérisation prudente. Pour l'ensemble des grands pays d'abord aucune concordance simple n'apparaît jusqu'au milieu de l'année 1979 entre les pulsations de la masse monétaire et les fluctuations des hausses de prix (cf. graphique annexe 1) ; cette discordance est particulièrement nette entre 1973 et l'été 77 où l'on enregistre deux cycles successifs en exacte opposition de phase. L'évolution des agrégats monétaires devient ultérieurement plus régulière en se ralentissant très lentement ; mais un nouveau mouvement divergent avec la hausse des prix intervient à partir du premier trimestre 1978, à un moment où les prix du pétrole et des autres matières premières importées sont approximativement stables. Cette divergence entre les tendances des prix et de la monnaie s'accroît ensuite, de même qu'en 1974, jusqu'au premier trimestre 1980. A partir de cette date, en revanche, les réactions de l'économie au second choc pétrolier apparaissent originales puisque la modération des hausses de prix accompagne celle de l'émission monétaire jusqu'au début 1981, selon une tendance extrapolée par l'OCDE. Ce parallélisme sans précédent sur la période (à l'exception du second semestre 1977) traduit-il les premiers effets bénéfiques des nouvelles orientations de politique économique ? C'est l'hypothèse que privilégieraient sans doute ceux qui mettent leurs espoirs dans une attitude plus résolue des Autorités monétaires. Ou bien cette concordance nouvelle résulte-elle des changements ayant affecté les autres éléments caractéristiques du cycle ? Prolongeant les raisonnements antérieurs, c'est plutôt cette interprétation que tend à étayer l'analyse.

Une première observation conduit à préciser l'originalité des réactions enregistrées face au second choc pétrolier par rapport à l'expérience de 1974-75 (cf. graphique annexe 2). De fait, la période récente (1979-80) révèle une corrélation positive assez bonne entre les rythmes d'inflation et la progression des liquidités dans les principales économies ; cette situation tranche avec la discordance complète enregistrée entre ces indices lors de la précédente récession. Loin d'illustrer une causalité simple entre monnaie et inflation, ce parallélisme nouveau doit toutefois être interprété avec prudence. Les pays ayant enregistré les progressions les plus modérées sont en effet ceux où le gradualisme de la politique monétaire est resté la règle de conduite des Autorités. Ce sont également ceux où le respect des objectifs annoncés a été le mieux assuré : les résultats enregistrés en Allemagne se situent par exemple à la limite inférieure de la fourchette, ceux observés au Japon sont en deçà de l'objectif. A l'inverse, l'objectif volontariste, fermement annoncé au Royaume-Uni en 1980 (7 à 11 %) est largement dépassé (18.5 %), enregistrant les effets d'un brutal gonflement du crédit bancaire après suppression du "corset". Quant aux résultats satisfaisants enregistrés aux USA (de l'ordre de 9 % pour  $M_2$ ), en France (de l'ordre de 11 %) et en Italie (de l'ordre de 17 % pour le crédit), il n'est sans doute pas excessif d'y voir la prudence ayant présidé au choix d'objectifs au strict voisinage des tendances de moyen terme.

Cette interprétation n'est pas contredite par certains travaux économétriques récents qui n'attribuent qu'une influence limitée à la régulation monétaire sur les rythmes d'inflation : c'est en particulier ce que suggèrent les résultats de l'étude comparative menée par E. Spittäler (6). Ceux-ci illustrent d'abord une très forte dépendance du coût de la vie vis-à-vis de l'inflation passée selon une élasticité de l'ordre de 0.7 à 0.8, très voisine d'une économie à l'autre : un tel résultat exprime l'interdépendance intertemporelle des prix nominaux dans une régulation non concurrentielle où les indexations de fait et les comportements de prix administrés entretiennent la propagation des pressions inflationnistes entre revenus et entre secteurs. Il est par contraste frappant d'examiner l'influence des pressions concurrentielles que mesure l'écart de la production par rapport à sa tendance ; statistiquement significative pour l'ensemble des pays



(à l'exception de la France et du Canada), cette influence est d'ampleur limitée puisqu'une réduction de la demande de 5 % par rapport au potentiel de production n'entraîne qu'une décélération de l'ordre de 0.2 % du prix à la consommation en Allemagne, aux USA et au Canada, de 0.7 au Royaume-Uni, pour n'atteindre 1 % qu'au Japon. Quant à l'influence directe de la monnaie, les élasticités traduisent une influence minime (de l'ordre de 0.05), et ne sont de plus significatives dans aucun pays (à l'exception d'un test relatif aux USA).

Ces observations viennent à l'appui de l'hypothèse développée dans le présent travail d'après laquelle la masse monétaire est loin de constituer la variable de commande que privilégient les recommandations monétaristes tout du moins tant que perdurent les structures économiques et financières mises en place durant la période de croissance passée. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que l'indépendance relative des évolutions de la monnaie et des prix puisse imprimer de violents changements aux encaisses réelles. L'étude des comportements laisse à cet égard place à de subtiles controverses théoriques ; il semble bien en pratique que les fluctuations de ces encaisses résultent principalement des variations du revenu. C'est ce qui se dégage du moins du parallélisme étroit observable entre la masse monétaire réelle et le PIB en volume pour l'ensemble des principaux pays (cf. Annexe 1) aussi bien que pour chacun d'eux pris isolément (7). Suivant cette interprétation, l'inflexion précédemment notée de la croissance des liquidités dans la seconde moitié de la décennie 70 s'expliquerait donc principalement par la progression modérée de l'activité et n'impliquerait aucun progrès substantiel dans l'utilisation de l'arme monétaire à des fins anti-inflationnistes.

Une telle conclusion s'inscrit donc dans le prolongement des analyses déjà proposées dans le cours de cet ouvrage : elle déborde largement les difficultés techniques de contrôle de l'offre de monnaie et met en cause la logique macroéconomique présidant à la formation des prix nominaux. Comme on a cherché à le montrer en effet, les formes de la régulation d'ensemble se sont, dans la longue période, transformées dans chacun des grands pays selon une ligne directrice commune donnant au fonctionnement des divers marchés un caractère progressivement plus administré : précédemment analysée en détail pour la France, cette tendance conduit à des lois de formation des rémunérations et des prix nominaux où la sensibilité aux déséquilibres

de marché est très affaiblie par rapport à la représentation qu'en donnent les schémas de type concurrentiel. Progressivement affermie depuis la seconde guerre mondiale, cette caractéristique inscrit, comme on a cherché à le montrer dans le cours de cet ouvrage, la propagation des pressions nominales à travers un ensemble de pratiques dont les principales sont l'indexation des salaires, la détermination des profits par application de taux de marge, la formation de la grille des taux d'intérêt par référence aux taux bancaires de caractère largement administré (8). C'est la raison pour laquelle la référence aux anticipations des agents n'est pas suffisante pour rendre compte de la permanence de l'inflation au coeur de la crise contemporaine, c'est également la raison pour laquelle le monétarisme est loin d'avoir pour seul enjeu le contrôle de la base monétaire !

### 3 - "REDEPLOYER LES BUDGETS PUBLICS ET SOCIAUX"

De même qu'en matière monétaire, les responsabilités de l'Etat dans la crise font l'objet de très intenses controverses (9). On retrouve par exemple l'opposition entre un courant attribuant au gouvernement la quasi-totalité du dérèglement des ajustements de marchés et un autre qui au contraire considère l'extension du rôle de l'Etat comme une condition nécessaire à une sortie de crise.

En réalité, la période de croissance passée est marquée par un gonflement des budgets publics et sociaux principalement lié à l'intégration plus étroite du salariat. C'est ce qui donne son originalité à l'évolution des finances publiques dans la crise. Dans ce contexte en effet, la volonté libérale de redéploiement des interventions étatiques – telle qu'elle se manifeste depuis quelques années – rencontre de nombreuses oppositions et suscite en retour l'aggravation des déséquilibres que révèlent les années 1974 à 1981. On mesure mieux combien la pratique des politiques de stabilisation avait accompagné et favorisé la croissance plus qu'elle n'en avait été le fondement. Partie intégrante de la régulation monopoliste, l'Etat contemporain ne saurait être un substitut à l'épuisement de l'ensemble des formes sociales, constituées après la seconde guerre mondiale, et dont le début des années soixante-dix marque l'entrée en crise. Tels sont les thèmes que l'on développe maintenant.

De la crise économique à la crise du financement public

Les discussions sur le rôle de l'Etat revêtent de nos jours une signification bien particulière, lorsqu'on constate qu'en trois quarts de siècle la part des dépenses publiques dans le produit national a au moins triplé pour les principales économies dominantes (10). Pour l'ensemble des pays autres que l'Allemagne (11), la part relative des interventions publiques fait plus que doubler de 1930 à 1974-1976. A l'issue de ce mouvement quasi-séculaire, l'Etat prélève une fraction sans précédent de la valeur ajoutée créée chaque année, ce qui sans nul doute n'est pas sans conséquence quant à la forme que revêt la régulation d'ensemble.

Il est par nature difficile de comparer et donc de rapprocher les nomenclatures budgétaires des divers pays. Néanmoins il ressort du travail de Ch. André et R. Delorme (12) que cette tendance globale au renforcement de l'intervention étatique s'accompagne d'une mutation de ses points d'application. En effet, à la contraction générale de la part des moyens alloués aux fonctions directement politiques de l'Etat, s'oppose la montée des dépenses à vocation sociale, concernant tout particulièrement ce que les travaux antérieurs sont convenus d'appeler rapport salarial (13). Pour ne prendre qu'un exemple, la part des dépenses sociales dans le budget total passe de 7,7 % en 1881 à 69,7 % en 1973-1975 pour l'Allemagne, de 4,7 % en 1872 à 56,1 % en 1966 en France... seule la constitution précoce du prolétariat anglais expliquant le niveau déjà élevé de ces dépenses dès 1890. En un sens, ce mouvement est lui-même lié à l'extension du salariat comme l'a souligné S. de Brunhoff (14), mais aussi à l'élaboration d'un compromis social présidant, suivant l'expression de B. Edelmann (15), à la légalisation de la classe ouvrière.

Par ailleurs, la part des dépenses à vocation économique occupe une place relativement faible, quels que soient les périodes ou les pays. En dépit du caractère très grossier d'une telle comparaison, on ne saurait donc assimiler l'Etat moderne à ses seuls effets de transfert au profit d'une fraction des entreprises (16). Il n'est donc pas abusif de conclure au rôle fondamental de l'insertion des salariés quant à la dynamique de longue période des dépenses publiques, selon une histoire propre à chaque formation sociale : cette conclusion se trouve renforcée lorsque l'on étudie la période postérieure à 1973.

Durant la période de croissance s'est en effet mis en place tout un réseau de codification et d'organisation des transferts sociaux, alors que parallèlement s'étend l'emploi public. Simultanément le relèvement progressif de la recette explique la faiblesse de la dette publique et exclut l'existence d'une crise des finances publiques aiguë ou générale avant 1973 (17). Ultérieurement, en revanche, dès qu'apparaît le caractère structurel et non plus seulement conjoncturel du chômage, et de l'inflation, la difficulté croissante d'équilibrage des budgets devient alors une conséquence logique des facteurs mêmes qui expliquaient la croissance, sans tensions financières, du budget public :

- D'une part, les rythmes élevés d'inflation et la brutale montée du chômage, appellent une croissance rapide de la part des transferts sociaux dans le produit intérieur brut (18).

- D'autre part, l'évolution des recettes fiscales et cotisations sociales, à législation inchangée, enregistre les conséquences du ralentissement de l'activité affectant simultanément le rendement des impôts directs et indirects ainsi que l'assiette des prélèvements sociaux.

Dans la plupart des pays, le relèvement des taux d'imposition et de cotisations sociales devient alors le moyen privilégié pour tenter de restaurer un minimum de cohérence dans l'évolution des recettes et dépenses publiques : la Belgique, la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, constituent autant d'exemples de ces politiques. Mais ces relèvements pèsent eux-mêmes sur l'activité, compriment l'assiette taxable si bien que se pérennisent les déficits publics. Si de 1967 à 1973 l'existence d'une crise fiscale latente ne concernait que la Belgique, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni, elle se généralise donc après 1973 à la quasi-totalité des pays de l'O.C.D.E. (19). Dans ces conditions, il y aurait moins crise fiscale en tant que telle que déclenchement d'une crise du financement public liée à l'éclatement de la crise économique et sociale elle-même. Compte tenu de l'inertie considérable des dépenses publiques — qui pour l'essentiel dépendent de l'application d'une législation donnée à une population d'ayants droit, dans un contexte macroéconomique donné —, la montée des déficits publics traduit principalement l'infléchissement durable des tendances de la croissance, même si l'inflation tend à atténuer les problèmes de financement public.

La position libérale : une compression des transferts sociaux

Compte tenu de ce diagnostic, il n'est pas surprenant qu'après 1977 se soient généralisées les politiques d'économie dans les budgets publics et sociaux. Celles-ci reposent sur trois axes principaux :

- réduire les déficits publics pour éviter qu'ils alimentent la création monétaire ou prélèvent abusivement les ressources d'épargne longue (effet d'éviction) (20)

- réaménager les interventions de l'Etat au détriment des mesures de protection et en faveur de celles soutenant l'investissement, la formation, la mobilité de l'emploi (21)

- rechercher des sources de financement ne compromettant pas la compétitivité des entreprises.

Ces orientations conduisent à la fin des années 70 à un durcissement significatif des politiques budgétaires dont il est intéressant de prendre une mesure globale. Pour l'ensemble des grands pays, le solde budgétaire effectif reste stable depuis 1977 au voisinage de -2 % du PNB (cf. Annexe 1). Plus précisément, la correction des influences conjoncturelles effectuée par l'OCDE pour juger des actions volontaires introduites par les Lois de finances illustre le caractère progressivement plus restrictif de ces orientations en particulier en 1979 et 1981 malgré une nouvelle progression du chômage. Cette priorité donnée à la déflation est toutefois très variable suivant les pays ; mais le rapprochement fréquent entre la rigueur budgétaire et le succès des luttes anti-inflationnistes ne révèle pas aujourd'hui plus que lors de la récession de 1974-75 de relation simple. La diversité des situations observées (cf. Annexe 3) n'illustre en effet en 1979 et 80 aucune relation simple entre la maîtrise des finances publiques et celle des tensions inflationnistes :

- un même déficit (de l'ordre de 6 à 8 % du PNB) est compatible avec un rythme d'inflation de 10 % (RFA, Japon, Pays-Bas) de 20 % (Suède) ou 35 % (Royaume-Uni) ;

- un même rythme d'inflation (entre 20 et 25 %) est associé à des déficits budgétaires pratiquement nuls (France et USA), proches de 5 % du PNB (Canada et Suède) ou de 15 % (Belgique).

Cette déconnexion totale est l'une des illustrations les plus claires des propriétés non conformes (par rapport aux formulations traditionnelles) des prix nominaux dans une régulation "administrée" ou "monopoliste".

Il est toutefois tentant de chercher une relation de moyen terme associant les rythmes d'inflation non seulement au déficit instantané des finances publiques mais à leur détérioration progressive puisque c'est là une caractéristique majeure de la période récente. On rapproche dans cette perspective la croissance de la dette publique et du prix de la PIB pour les deux périodes quinquennales antérieures aux chocs pétroliers (cf. Annexe 3). La configuration des résultats obtenus par les principaux pays fait apparaître clairement deux situations :

- certains enregistrent d'abord une évolution de même sens entre le gonflement rapide de la dette et l'accélération de l'inflation : il en est ainsi très nettement en Italie et au Royaume-Uni, d'une manière moins intense en France et aux Etats-Unis ;

- à l'inverse, d'autres pays enregistrent une sensible décélération des hausses de prix entre la période de boom inflationniste culminant en 1974 et la seconde moitié de la décennie 70 ; cette décrue apparaît d'autant plus surprenante qu'elle intervient dans un contexte de très rapide croissance de la dette, par exemple supérieure en Allemagne à ce qu'elle est en France, ou au Japon par rapport à l'Italie.

En réalité, le réaménagement de l'intervention étatique déborde largement son utilisation à des fins anti-inflationnistes et met plus fondamentalement en cause l'efficacité de la politique sociale pour les années quatre-vingt. Réunie en octobre 1980, une conférence de l'OCDE dégagera les orientations communément admises à cet égard par les gouvernements (22). La première vise à revenir sur la permanence et donc la rigidité de l'appareil de couverture sociale, de plus en plus indépendant de la conjoncture économique (23). La seconde recommandation concerne le réexamen périodique de l'efficacité et de l'efficacité des différents moyens utilisés pour atteindre les objectifs sociaux ; elle s'interroge sur le découragement de l'offre de travail et met en cause l'universalité des protections sociales (24).

Une solution inadaptée et dangereuse

Ces orientations constituent une remise en cause fondamentale des tendances à l'oeuvre durant le dernier quart de siècle. La question fondamentale est donc de savoir si de tels changements peuvent être mis en oeuvre sans susciter des oppositions politiques ou des contradictions économiques conduisant à leur échec, puis à leur abandon. On ne saurait d'abord oublier à cet égard que toute restriction des budgets publics se traduit à court terme par une compression de l'activité : le modèle keynésien élémentaire persiste à montrer le caractère négatif de telles politiques ! Il suffit pour écarter l'optimisme académique des "économistes de l'offre" qui attendent une rapide reprise d'un moindre prélèvement fiscal : supposant même que la rentabilité soit la pierre d'achoppement d'une reprise de la croissance, la baisse de la demande effective ne manque pas d'affecter négativement le taux de profit enregistré ex post puisque monte le degré de sous-utilisation des capacités de production (cf. infra § 5).

Mais cet obstacle de type keynésien n'est pas le seul. La recomposition rapide et tant soit peu ample des budgets se heurte à "l'inertie" qui ne manque pas d'affecter les décisions budgétaires. Les substitutions préconisées par les gouvernements Thatcher, puis Reagan, s'avèrent plus faciles à réaliser dans le firmament de la théorie que sur le champ de bataille politique et social : cette inertie mérite d'être caractérisée.

A un premier niveau, couper les programmes sociaux touchant la population la plus défavorisée et lui substituer un réarmement massif soulève le double problème de l'opposition des couches concernées à ces coupures et celui des possibilités d'adaptation du système productif à ce nouveau flux de commandes publiques. De la même façon, réductions fiscales et extension des dépenses publiques ne font pas appel aux mêmes catégories sociales ni à des mécanismes économiques identiques. Si dans un premier temps les classes moyennes sont promptes à accepter une réduction de leurs taxes, ce n'est que dans un second temps qu'elles constatent la détérioration des services publics, tout particulièrement urbains, qui constituent la base du mode de vie antérieur. Dans ce cas le recours au marché comme substitut à l'intervention publique s'avère particulièrement inadéquat, voire inefficace. C'est dire que fondamentalement la plus large part des interventions publiques, tant décriées par les libéraux, était nécessaire, économiquement et socialement, dans le mode de vie et de croissance progressivement constitué après la seconde guerre mondiale.

D'un point de vue plus général en effet, les difficultés de redéploiement des budgets publics renvoient à la complexité et la diversité des interventions de l'Etat, elles-mêmes reflet d'une multitude de compromis institutionnalisés, pour reprendre l'heureuse expression forgée par Ch. André et R. Delorme (o.c.) : le code fiscal, d'abord, enregistre dans chaque pays les compromis passés avec toute une série de producteurs et groupes sociaux. De la même façon l'aide sociale constitue une reconnaissance par l'Etat d'un ensemble de droits intégrant dans l'appareil législatif et réglementaire l'aboutissement d'un ensemble de luttes politiques et sociales. Enfin, le développement des services publics comme des entreprises nationalisées, conduit à une codification du statut des fonctionnaires et agents du secteur public qui n'est pas sans répercussion sur les conventions collectives de droit privé. En conséquence, les obstacles que rencontre toute redéfinition des "droits acquis" ne sont pas accidentels puisqu'ils portent sur les modalités non marchandes d'insertion de groupes sociaux entiers dans la société et l'économie.

On peut mesurer l'ampleur des réactions que suscite le redéploiement des budgets sociaux en prenant le cas exemplaire de la politique menée depuis 1978 au Royaume-Uni. Face à l'opposition rencontrée du fait des luttes syndicales (exemple de la grève des mineurs) ou des risques de mise en faillite de secteurs entiers (dans le cas d'annonce de réduction ou suppression des subventions publiques), un gouvernement conservateur, fut-il beaucoup plus fort que ses prédécesseurs, a été amené à revenir sur une position de compromis avec les groupes sociaux concernés. Bien que l'expérience Reagan n'en soit qu'à son début tout porte à croire que le programme de réduction des budgets sociaux se heurtera aux Etats-Unis aux mêmes obstacles : réaction du mouvement ouvrier organisé, opposition d'une partie de la bourgeoisie moyenne, tout particulièrement celle appartenant à l'appareil d'Etat... Mais l'on aurait tort de limiter ces obstacles à leur dimension politique et sociale en croyant qu'une attitude plus ferme encore des gouvernements serait en mesure de les renverser. Ces obstacles sont enracinés en profondeur parce qu'ils concernent aussi les modalités d'articulation entre formes institutionnelles et modes de développement.



En effet, les analyses historiques longues déjà menées sur les Etats-Unis et la France (25) montrent que, si la forme de l'Etat est partie intégrante de la régulation monopoliste, elle n'en est pas le seul élément constitutif. C'est en fait la conjonction d'une nouvelle forme du rapport salarial, de la montée des grands groupes industriels et financiers et d'un nouveau type d'articulation de chaque économie nationale à l'économie mondiale qui rend compte de la particularité du mode de développement constitué depuis 1945.

L'interaction entre un bouleversement permanent des systèmes productifs et la généralisation aux salariés de la consommation de masse constitue la base essentielle du développement des économies européennes et japonaise, suivant en cela le modèle inauguré par les Etats-Unis. La comparaison que l'on peut mener entre les années soixante et la période 1920-1930 est éclairante à ce titre (cf. chapitre suivant). Entre ces deux périodes, l'Etat connaît une mutation considérable quant à son rôle et plus encore à ses relations avec le système économique. Dans cet ensemble, les politiques traditionnelles de stabilisation conjoncturelle ne font qu'apporter un complément à un ensemble de pratiques socio-économiques beaucoup plus fondamentales, qui conditionnent le rythme de croissance élevé observé à partir des années cinquante et jusqu'à 1973.

Les enchaînements conjoncturels à l'oeuvre depuis 1974 confirment cette interprétation : il ne suffit pas de prolonger la politique de déficit public en période de récession pour que soient retrouvées automatiquement les tendances antérieures de la croissance, de l'emploi ou de l'inflation. Bien au contraire, la profondeur et la durée de la crise montrent que ce ne sont pas seulement les "super-structures" (parmi lesquelles il faudrait sans doute ranger les politiques conjoncturelles) qui font problèmes mais bien le mode de développement lui-même.

\*

C'est pourquoi il est fondamental de dépasser maintenant la caractérisation des politiques macroéconomiques pour étudier dans quelle mesure ces tendances observées de 1975 à 1980 dégagent ou non les conditions d'une sortie de crise. Pour mener cette analyse on partira de la conception même qui est à la base des politiques libérales : la restructuration du système productif associée à une austérité salariale serait la condition nécessaire à un redressement de la rentabilité ; cette évolution favorable des profits

permettrait la reprise de l'investissement et donc à terme de la croissance puis de l'emploi. Après une période initiale défavorable à l'emploi et au revenu salarial il serait donc possible de retrouver progressivement le plein emploi conformément à une logique qui ne ferait que reproduire celle à l'oeuvre au cours des années soixante. Ces préoccupations se développent dans deux directions : assouplir les rigidités salariales, favoriser le redéploiement industriel. On se propose en fait de montrer que chacune des relations du schéma causal précédent pose problème ; de même que pour la mise en oeuvre des outils monétaires et budgétaires, ces nouvelles orientations se heurtent aux formes antérieures de la régulation d'ensemble lesquelles suscitent un approfondissement des contradictions entre les différents objectifs. Les résultats atteints étaient donc loin d'avoir réuni, indépendamment du second choc pétrolier, les conditions requises pour assurer une reprise nette et durable de la croissance. Bien que les analyses méritent d'être prolongées les résultats obtenus suggèrent l'arrivée aux limites du mode antérieur de régulation et très probablement du type de développement lui-même.

#### 4 - "BRISER LES RIGIDITES SALARIALES"

L'examen de la période de croissance longue mené au chapitre précédent avait permis de caractériser la diversité dans les principaux pays industrialisés des évolutions réglant la déformation du partage du revenu national à la fin des années 60 et au début des années 70. Sans doute avait-on observé une pression générale au relèvement de la part salariale mais celle-ci paraît rétrospectivement de relativement faible ampleur par rapport aux effets durables que suscite le glissement intervenu en 1974-75. Ce changement constitue la toile de fond sur laquelle l'explication du chômage en termes de sous-emploi de type classique a retrouvé une nouvelle vigueur (26) ; ce changement explique aussi les efforts déployés pour restaurer un partage du revenu plus conforme aux tendances antérieures ; il justifie enfin aux yeux des gouvernements la recherche d'un fonctionnement plus concurrentiel du marché du travail. Comment ces orientations se sont-elles traduites dans les faits ? Quels en sont les enjeux les plus profonds ? Ont-elles favorisé une réelle reconstitution des profits ? Telles sont les questions que l'on aborde maintenant.

Précarisation, mobilité, flexibilité...

La lutte contre les "rigidités du marché du travail" est organisée selon trois directions principales cherchant à assouplir la réponse aux aléas d'une conjoncture plus incertaine et à rechercher de nouvelles normes de production adaptées aux conditions technologiques prochaines.

- La première est une réponse à la tendance en vigueur durant les années 60 à rechercher les économies d'échelle maximale associées aux productions de grandes séries ; efficace en période de progression stable des débouchés, cette forme d'organisation de la production apparaît désormais exagérément rigide pour des raisons techniques (continuité des séries) ou sociales (forte cohésion du collectif de travail). L'incertitude concernant les perspectives de vente conduit maintenant à privilégier l'impératif de *flexibilité* propre à assurer une adaptation des effectifs "nécessaires" aux effectifs efficaces plus rapide que par le passé (cf. discussion des chapitres 2 et 5). Cette orientation se traduit par la recherche d'un assouplissement aux droits de licenciements, par une explosion mal contrôlée sur le plan réglementaire du travail intérimaire, par le développement de formes d'emplois précaires en particulier pour les jeunes entrant sur le marché du travail (27).

- Les nouvelles conditions de la concurrence internationale et le renouveau accéléré des changements techniques brisent par ailleurs les régularités ayant caractérisé en période de croissance les transformations sectorielles ou régionales de l'appareil productif ; l'impératif de *mobilité* face aux restructurations industrielles s'impose progressivement au détriment de celui de garantie de l'emploi. L'ampleur de ces mouvements de main d'oeuvre entre firmes exclut que les orientations antérieurement évoquées (licenciements, intérim) constituent une réponse suffisante. Remettant en cause la tendance à l'homogénéisation des statuts ouvriers, c'est par la recherche d'un fractionnement de ces derniers que sera organisée une plus forte mobilité des emplois (28). Cette orientation s'est en particulier traduite en Italie par le développement de l'économie "souterraine", aux Etats-Unis par la délocalisation dans le sunbelt et par le renforcement du clivage entre secteurs syndiqués et non syndiqués, au Japon par un durcissement des pressions exercées sur le secteur pré-capitaliste ; en Allemagne puis en France, c'est principalement par une précarisation renforcée de l'immigration qu'a été recherchée cette flexibilité accrue.

- En troisième lieu, l'institutionnalisation des négociations salariales a conduit à une rigidification progressive de la grille des qualifications dans la mesure où celle-ci, loin d'obéir au seul caractère technique des qualifications des postes de travail, a servi de support à la définition des hiérarchies de salaires (29). Formalisée au fil de réglementations nationales et de compromis décentralisés, cette stricte codification de l'usage du travail fait obstacle aux adaptations des postes et des revenus que commande dans l'ensemble des secteurs la transformation des processus de production en fonction des nouvelles technologies, en particulier l'électronique.

Parallèlement à cette recherche d'une meilleure utilisation de la main d'oeuvre en période de croissance ralentie et incertaine, politiques de stabilisation macro-économiques et politiques de l'emploi se croisent également pour rechercher une transformation des conditions de fixation du revenu salarial. L'objectif affiché le plus souvent conduit à privilégier "le maintien du pouvoir d'achat" indépendamment des gains de productivité éventuels. Ce mot d'ordre constitue une réponse à la contradiction que suscite l'application du mécanisme productivité + inflation : l'indexation du salaire nominal sur un indice du coût de la vie implique en effet le relèvement de la part salariale chaque fois que le relèvement du prix des produits importés provoque une hausse du prix relatif de la consommation privée par rapport à la valeur ajoutée intérieure. C'est ce qui explique d'une part les préoccupations mises en avant (en particulier le patronat) invitant les pouvoirs publics à expliciter d'autres indices du coût de la vie excluant l'impact des variations de prix imposées par l'extérieur et d'autre part la remise en cause des procédures d'indexation sur les gains de productivité lorsqu'il en existait (en France, le changement intervenu à EDF étant à cet égard très représentatif). Dans une troisième direction, gouvernements et patronats s'orientent vers une décentralisation des négociations collectives : il s'agit donc d'infléchir les tendances à l'oeuvre jusqu'au début des années 60 et de remettre en cause leur globalisation progressive. Mais ce n'est là qu'une attaque latérale au problème que pose la généralisation des indexations de fait ; elle constitue en effet le moyen de remettre en cause la rigidité caractérisant progressivement la hiérarchie inter-sectorielle et inter-professionnelle des salaires, plus qu'un moyen propre à limiter la dépendance du salaire moyen vis-à-vis du coût de la vie.

Les orientations qui précèdent se heurtent toutefois à une opposition en profondeur des travailleurs dont l'amoindrissement des luttes sociales ouvertes ne donne pas la juste mesure. Sans doute ces politiques résolues doivent-elles parfois reculer lorsqu'elles se heurtent de plein fouet aux fractions les mieux organisées de la classe ouvrière, plus particulièrement dans la métallurgie : malgré l'ampleur du sous-emploi frappant ces branches, le recul de Madame Thatcher vis-à-vis des travailleurs de la sidérurgie, la résistance opposée en Lorraine face à une mutation accélérée du même secteur, la réapparition de grèves puissantes dans la Ruhr, l'intensité nouvelle des luttes dans l'industrie automobile aux Etats-Unis, illustrent sans doute la difficulté qu'il y a à briser les noyaux syndicaux les mieux organisés, acteurs du compromis social passé (30). Il n'en demeure pas moins que ces conflits sont restés localisés, l'extension générale du chômage, de même que l'accession au pouvoir de gouvernements conservateurs, constituant un frein puissant à la combativité ouvrière.

... permettent d'infléchir le salaire réel...

Tel est le contexte socio-économique au sein duquel il est intéressant de situer les transformations ayant affecté dans la crise le partage du revenu national entre salaires et profits et le fonctionnement des marchés. Le principal changement intervenant à cet égard dans la seconde moitié de la décennie est une inflexion du salaire réel commune à l'ensemble des principaux pays quoique d'ampleur inégale : la progression du pouvoir d'achat salarial ne s'opère par exemple plus qu'à un rythme homéopatique aux USA (0.7 % l'an) — où elle était déjà la plus réduite — et au Royaume-Uni (1 %) ; dans les autres pays, la croissance du salaire réel se poursuit à un rythme compris entre 2 et 3 % ; on notera que l'inflexion par rapport à la période de croissance antérieure est particulièrement nette au Japon (7.3 % l'an entre 1970 et 75, 2.3 % entre 1976 et 79), particulièrement limitée en France (5.1 et 3.0 % respectivement). En réalité, cette inflexion du salaire n'était pas recherchée pour elle-même mais visait comme on l'a vu à créer les conditions favorables à une décélération des hausses de prix et à une restauration des profits : ces thèmes seront abordés dans le prolongement des analyses déjà proposées concernant la mobilité de l'emploi d'une part, le caractère concurrentiel du marché du travail d'autre part.

En ce qui concerne d'abord la mobilité de l'emploi, il est évidemment difficile de dégager une vision quantitative synthétique des changements suscités par la réorientation des politiques économiques que l'on vient de décrire. Une première approche peut être trouvée dans l'observation des vitesses d'ajustement de l'emploi qui ont déjà été utilisées comme indice, certes grossier, de la flexibilité d'usage des forces de travail. Cette vitesse d'ajustement peut être définie face au second choc pétrolier et compte tenu des tendances nouvelles de la productivité de la même façon qu'en 1974-75 ; elle livre un premier éclairage sur les changements apparus dans la seconde moitié de la décennie 70. Trois enseignements s'en dégagent (cf. tableau annexe 1) :

- Un premier groupe de pays enregistre une accélération des gains de productivité en 1979-80 par rapport à 74-75. Il en est ainsi de manière modérée pour la France, plus significative pour l'Italie, spectaculaire pour le Japon. Pour ces pays, les nouvelles méthodes de gestion de la main d'oeuvre prouveraient donc leur efficacité au moment où les entreprises réagissent à la nouvelle contraction de la demande. Ces observations sont d'autant plus instructives qu'elles ne font pas apparaître de changement majeur (en France et en Italie) par rapport à la précédente récession : plus que d'une accélération conjoncturelle de l'ajustement au cours du cycle, ces pays enregistreraient donc plutôt en 1979-80 un maintien voire un relèvement des tendances de la productivité à la fin des années 70, sanctionnant donc le succès des efforts engagés par le patronat pour organiser une plus grande mobilité de l'emploi. Le Japon appelle une caractérisation de même nature puisqu'il échappe en 1980 à la récession (31) et retrouve des gains de productivité sensiblement plus rapides que ses partenaires (cf. infra).

- Un second groupe de pays enregistre par ailleurs une détérioration des gains de productivité en 1979-80 par rapport à la précédente récession ; ceci est d'autant plus surprenant que son caractère plus régulier appelle a priori des ajustements de l'emploi moins brutaux qu'en 1974. Il en est surtout ainsi aux USA et en RFA et dans une moindre mesure aux Pays-Bas et en Belgique. La vitesse d'ajustement de l'emploi observée pendant la période où chute la production confirme l'existence de résistances nouvelles opposées à la flexibilité de l'emploi en Allemagne et aux Pays-Bas ; la progression très modérée du chômage dans ces deux pays en 1980 illustre également le changement intervenu en Allemagne par rapport à 1974-75 : faut-il voir dans cette différence l'épuisement des facilités offertes par le recours à la main d'oeuvre immigrée ? Y a-t-il là un indice de la détérioration

du "consensus social" sur laquelle l'attention a été récemment attirée ? La situation aux USA est plus délicate à interpréter : la vitesse d'ajustement de l'emploi y reste en effet élevée même si elle se réduit d'une période à l'autre, de manière d'ailleurs moins nette que pour l'Allemagne ; la détermination du paramètre est par ailleurs rendue incertaine et/ou moins significative dans la mesure où ce résultat conjoncturel tient pour partie à l'inflexion des gains de productivité tendanciels qui servent de référence au calcul ; enfin, la progression rapide du chômage au moment même de la chute de la production suggère plutôt la permanence voire le renouvellement d'un potentiel de flexibilité de la main d'oeuvre qui ferait aujourd'hui défaut en Allemagne.

- Le Royaume-Uni présente enfin parmi les grands pays un caractère exemplaire ; la vitesse d'ajustement y est en effet en 1980 exceptionnellement rapide par rapport à l'expérience de 1974 (0.58 contre 0.22). Ce résultat est enregistré dans le cadre de la récession la plus sévère que connaissent les grands pays, elle s'accompagne d'une progression du chômage plus ample et rapide qu'en 1975. Cette évolution concrétise donc ce que peuvent être les conséquences d'une flexibilité poussée de la main d'oeuvre ; elle illustre à ce titre les dangers d'une gestion déflationniste de la crise : l'étouffement de la consommation privée dans ce pays, seul cas où cet agrégat apporte une contribution négative à l'évolution du PNB, amplifie de manière dramatique la contraction de l'activité, inhibe l'amélioration de la productivité (qui stagne en 1979-80) et attise de ce fait les tensions inflationnistes.

#### ... mais ne garantissent pas le succès contre l'inflation

Prolongeant l'analyse, il est en effet intéressant d'étudier dans quelle mesure la recherche d'un fonctionnement plus concurrentiel du marché du travail influe sur la croissance des prix et des salaires nominaux. A cet égard, les évolutions enregistrées durant la seconde moitié de la décennie offrent un nouvel aliment aux discussions déjà nouées dans le cours de cet ouvrage concernant la stabilité des relations de Phillips. Cet examen paraît d'autant plus utile que s'accroît l'excès d'offre de main d'oeuvre et que se renforce la volonté politique d'une gestion plus concurrentielle du marché du travail. Malgré ce contexte, l'observation ne suggère l'existence de telles relations inverses entre inflation et chômage durant les années récentes que dans deux pays comme la Belgique, et surtout le Japon (cf. Annexe 4); les Etats-Unis enregistrent pour leur part entre 72 et 79 une nouvelle boucle comparable à celle déjà observée entre 60 et 72 (32).

En revanche, aucune relation décroissante ne s'impose dans la période récente au vu des résultats enregistrés en Allemagne (sauf peut-être en 1978-79-80), aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni. En France, enfin, une fois passés les effets directs de la hausse du pétrole en 1974 et 75, l'accroissement du chômage après 1976 ne suscite plus la moindre décélération des hausses de prix et accompagne leur nouvelle accélération en 1979 et 80.

Au total, le déplacement général des nuages de points vers des situations de type stagflationniste apparaît donc comme le fait majeur, contredisant l'hypothèse simple d'un arbitrage inflation-chômage. En fait, les raisons qui peuvent expliquer l'existence d'une relation inverse sur une période de temps suffisamment homogène ont été explicitées dès le chapitre 3. Le propre de ces analyses était d'interpréter ces configurations de marché par référence à la stabilité de l'environnement macro-économique réglant l'usage de la force de travail (en particulier tout ce qui concerne sa mobilité) et la formation du pouvoir d'achat (en particulier le degré d'indexation du salaire nominal et l'effet d'entraînement des secteurs moteurs). Au contraire, toute perturbation de cet environnement était apparue comme de nature à susciter un déplacement de la relation de Phillips à travers lequel il a été possible d'interpréter précisément la stagflation intervenant en 1974 (cf. chap. 4 et 5). L'étude des régularités observables par sous-période peut donc donner lieu à des analyses économétriques fouillées propres en particulier à repérer celles des mesures des déséquilibres du marché du travail qui fassent apparaître l'influence la plus significative (ou plutôt la moins ténue) sur les grandeurs nominales. Mais ces résultats ne suffisent pas à contrebalancer le phénomène majeur que constitue la faiblesse des effets stabilisateurs associée à une progression du chômage sans précédent depuis les années 30. Ces effets stabilisateurs, lorsqu'ils existent, semblent bien n'exercer qu'une influence marginale dès lors que leur influence quantitative est sans commune mesure avec les conséquences d'une indexation plus ou moins poussée mais générale du salaire nominal sur les prix.

Cette interprétation éclaire l'irréalisme des politiques économiques visant à modérer les tensions inflationnistes par une aggravation de la "détente" sur le marché de l'emploi : l'échec de telles politiques ne s'explique pas principalement par l'insuffisante détermination des pouvoirs publics cédant face aux effets politiques de la montée du chômage. En l'état des structures socio-économiques constituées dans la période d'après-guerre, les déséquilibres du "marché du travail" n'exercent qu'une influence



limitée sur les grandeurs nominales. En réalité, le fonctionnement effectif des marchés opère plutôt la transmission des hausses nominales qu'implique la fixation de prix administrés et de salaires négociés dans le cadre des conventions collectives. La référence aux vertus de la concurrence (sur le marché du travail aussi bien que des produits) ne peut donc que rester allégorique tant que n'est pas redéfini le tissu de compromis décentralisés assurant la défense en chaîne d'une fraction croissante des rémunérations nominales.

##### 5 - "RESTAURER LES BASES DE LA CROISSANCE"

Bien qu'impuissante à enrayer de manière générale la propagation des pressions inflationnistes, l'inflexion du salaire réel est un atout majeur dans la séquence libérale. Suffit-il pour autant à restaurer la profitabilité et à jeter les bases d'une nouvelle vague de croissance de l'investissement et de la productivité ? L'analyse des enchaînements complexes requis pour que soit rétabli le jeu favorable des interdépendances macro-économiques passées invite à formuler un jugement largement négatif.

##### L'austérité salariale ne fait pas les gros profits, ...

En premier lieu, l'inflexion en baisse du salaire réel ne constitue pas une condition suffisante à la restauration des profits ; celle-ci enregistre en effet les conséquences du couple salaire réel / productivité du travail mais également des termes de l'échange et des transferts publics. C'est ce qui explique la diversité des configurations observées en matière de partage du revenu national. En ce qui concerne la part des salaires dans le PNB, corrigée du taux de salarisation, d'abord, les années 76 à 79 enregistrent de manière générale son maintien à un niveau élevé, reconduisant donc approximativement le glissement intervenu en 1974-75 (Annexe 2). Tel est par exemple le cas en France, aux Etats-Unis et en Italie ; seuls l'Allemagne et le Royaume-Uni enregistreraient une réduction de ce ratio d'ailleurs concentrée en Grande-Bretagne durant la période travailliste (75-77) mais interrompue après la réorientation de la politique économique suivant l'arrivée du Gouvernement conservateur. Le Japon enregistre pour sa part une évolution propre marquée par un relèvement prolongé jusqu'en 1977 auquel succéderait un repli durant les années 78 et 79 ; ce mouvement très particulier doit sans doute, mais avec prudence, être rapproché des modalités particulières de gestion de la force de travail au Japon. Au total, l'inflexion des gains de productivité accompagnant le ralentissement de la

croissance fait obstacle à la redistribution du revenu national puisque la décélération, voire la stagnation, du pouvoir d'achat salarial ne suffit pas à contrecarrer une majoration durable de la part salariale entre le début et la fin des années soixante-dix, importante au Japon (10.8 %) en Belgique (8.6 %), et en Italie (5.7 %), plus modérée en France (3.3 %). Seuls les Etats-Unis, la RFA et le Royaume-Uni enregistrent en 1979 un retour au partage du revenu prévalant en 1970.

Il n'est en conséquence pas surprenant que la part des profits dans le PNB n'enregistre au mieux qu'une restauration partielle (cf. Annexe 2). Le Japon et la France, d'abord, malgré la rapidité relative des gains de productivité antérieurement notée enregistrent une détérioration lente mais régulière de la profitabilité dans la seconde moitié de la décennie. L'évolution est plus favorable dans les cinq autres grandes économies en particulier l'Allemagne et le Royaume-Uni sans que l'on retrouve toutefois les niveaux caractéristiques des années soixante : 29.6 % en 1979 contre 31.9 % en 1967 aux Etats-Unis, 34.3 % contre 36.5 % en RFA, 30.8 % contre 35.3 % aux Pays-Bas. En outre, la décélération de la croissance réduit, à partage du revenu donné, la progression du "pouvoir d'achat des profits".

... mais la restauration des marges nourrit l'inflation ;

Si elle ne parvient donc que de manière partielle et inégale à restaurer la profitabilité, la politique tendant à redistribuer le revenu en faveur des profits exerce des effets négatifs sur l'évolution des prix et freine le processus désinflationniste engagé par l'inflexion des salaires. Suivant la décomposition comptable opérée pour les pays de la Communauté Européenne, on constate en effet un contraste significatif entre la décélération de la composante salariale de l'inflation (plus de 15 % en 1974-75, de l'ordre de 3.5 % l'an entre 1976 et 79) et la rigidité de "l'inflation par les profits" (5 et 2.5 % pour les mêmes périodes)(33). De telles observations viennent à l'appui des raisonnements développés dans le cours du présent ouvrage proposant de rattacher explicitement la formation des prix aux modalités exactes de formation de l'autofinancement.

C'est la raison pour laquelle il est intéressant de comparer les comportements de marge et d'investissement pendant les deux périodes de choc pétrolier (1974-75 et 79-80) (cf. tableaux annexe 3). On enregistre à cet égard une quasi-inversion des performances puisque l'industrie japonaise préserve aujourd'hui magistralement ses profits (alors qu'elle avait très durement subi la récession de 74) ; quoique moins spectaculaire, parce qu'elle

implique des rythmes d'inflation beaucoup plus rapides, la performance de l'industrie italienne est de même nature. La RFA et les USA au contraire avaient efficacement résisté au premier choc pétrolier et se trouvent aujourd'hui dans une position plus fragile marquée par une forte réduction des marges en Allemagne, et des investissements aux USA. Subissant en particulier le contrecoup de la hausse du prix relatif des services, la situation de l'industrie française est médiocre et ne révèle donc par rapport à 1975 guère de progrès dans la hiérarchie des principaux pays. L'industrie britannique, enfin, confrontée à la contraction de la demande la plus forte parmi l'ensemble des principaux pays en subit le contrecoup.

Ces observations n'ont, pas plus qu'en 1974-75, la prétention de fournir une interprétation fine des différences internationales de rythmes d'inflation. En revanche, il est intéressant de vérifier que les principes mis en oeuvre pour expliquer la détermination particulière des prix dans une régulation de type administré ou monopoliste permettent de rendre compte de l'origine de l'inflation de 1974-80 suivant un même schéma : celui-ci permet de bien comprendre le rôle crucial de la régularisation des profits pour expliquer le retour à un cycle plus régulier où la décrue des pressions inflationnistes reste lente à se manifester.

Il semble au total que l'on aboutisse au paradoxe suivant : ce n'est pas dans les pays où l'austérité salariale a été la mieux réussie qu'ont été rétablies les conditions de rentabilité. Seul ferait exception le Royaume-Uni... caractérisation qui n'est pas sans poser problème lorsqu'on connaît les difficultés structurelles qui ne cessent de marquer le déclin britannique. Pour sa part le Japon, tout en jouant le rôle que l'on sait sur le marché mondial, n'enregistre aucun retour au partage du revenu qui était à la base de sa croissance extrêmement rapide des années soixante.

Dès ce stade de l'analyse l'un des maillons de l'interprétation libérale des conditions de sortie de crise se trouve donc largement relativisé. Il en est de même si l'on s'intéresse aux conséquences supposées des profits sur l'investissement.

le ralentissement de la demande décourage l'investissement, ...

L'analyse des déterminants de l'investissement constitue depuis longtemps un objet de controverses parmi les macroéconomistes. Même si l'on admet que la décision d'investissement résulte de l'appréciation par les firmes d'un taux de profit anticipé, une multitude de représentations peuvent rendre compte des contraintes déterminant effectivement le volume de l'investissement. Ainsi trouve-t-on dans la littérature des fonctions d'investissement adoptant respectivement l'hypothèse d'une limitation par l'autofinancement (modèles de profit), par le niveau des ventes anticipées (modèles d'accélération), ou encore par les difficultés de financement (modèles en termes de liquidité).

Dans la période de croissance soutenue et relativement régulière les études économétriques ne discernaient que difficilement l'influence respective de ces trois séries de facteurs. En particulier il était extrêmement difficile de distinguer l'effet des profits de celui de la demande anticipée, compte tenu du fort synchronisme entre ces deux variables. Ce synchronisme était lui-même le produit d'un mode d'accumulation centré sur la transformation simultanée des conditions de production et du salaire réel : selon cette hypothèse, le niveau et la stabilité antérieurs du taux de profit trouveraient leur origine dans une articulation sans précédent entre investissement productif et consommation salariale. En réalité, cette conjonction de facteurs favorables se détériore au début des années soixante-dix, si bien que ce mode de développement entre alors en crise : c'est la raison pour laquelle le rétablissement de la rentabilité est bien au coeur de la crise. Est-on pour autant en droit d'affirmer, comme le fait la pensée libérale, une antériorité logique du rétablissement des profits à conditions structurelles inchangées comme condition nécessaire et suffisante d'une nouvelle vague d'investissements ?

Pour séduisante et logique qu'elle paraisse cette conception est loin de rendre compte de façon éclairante de la dynamique de la formation de capital après 1975. Si l'on convient de retenir le volume des investissements hors logement rapporté au PNB comme un indicateur significatif, il est loin de pouvoir être expliqué après 1975 par la variation de la part des profits. En effet, presque aucun des pays n'obéit à la logique postulée par

Le schéma libéral puisque soit la part des profits continue à chuter après 1975, cas de la France et du Japon comme on l'a vu, soit la relation profit/investissement de positive devient négative : c'est le cas du Royaume-Uni, de l'Italie et des Pays-Bas où la relative restauration des profits ne s'accompagne d'aucun mouvement parallèle de l'accumulation. Seuls les USA et la RFA enregistrent une légère reprise en phase de l'autofinancement et des investissements. Mais ces dernières évolutions sont ténues puisque les taux de croissance enregistrés restent très en deçà de ceux enregistrés durant la période de croissance et fragiles puisqu'elles semblent remises en cause dès 1980 pour l'Allemagne et en 1981 pour les USA.

A l'inverse, la relation entre taux d'investissement et taux de croissance du PNB fait ressortir une bien moindre dispersion. Alors que le lien investissement-profit est négatif pour tous les pays sauf les Etats-Unis et la RFA, la relation investissement-croissance est positive, seule l'Italie faisant exception. Bien que couvrant une liste de pays réduite des études économétriques plus précises confirment cette interprétation en montrant que la demande serait à moyen terme le déterminant essentiel de la décision d'investissement, les perspectives de rentabilité ou les possibilités d'endettement ne faisant que moduler conjoncturellement la réalisation de l'investissement (34).

A la lumière de ces analyses, il paraît donc légitime de supposer un caractère asymétrique aux relations croisées entre demande rentabilité et investissement. Si dans les années soixante un haut niveau du taux de profit se trouvait réalisé grâce au dynamisme de la demande, l'apparition de tensions sur la rentabilité à partir du début des années soixante-dix tend à inhiber le ressort même de la croissance. C'est pourquoi la recherche d'un rééquilibrage ex ante de la part des profits s'avère inadéquate ou insuffisante pour assurer une reprise des tendances à long terme de l'accumulation, puisqu'elle a pour effet immédiat de réduire la croissance du revenu salarial, de la consommation et donc des anticipations de croissance.

./.

Ainsi les politiques de soutien à l'investissement par la restauration préalable des profits entrent-elles en contradiction avec la détérioration des anticipations de demande que suscite l'austérité. Loin d'exprimer des phénomènes purement subjectifs, la prudence des anticipations des entreprises vis-à-vis de leurs décisions d'investissement se trouvera dans une large mesure validée a posteriori par la médiocrité des gains de productivité dégagés en période de croissance ralentie. Cette observation conduit à souligner que la croissance observée après la seconde guerre mondiale a reposé jusqu'au début des années soixante-dix sur la permanence et la régularité de forts gains de productivité : si l'on excepte les Etats-Unis qui s'inscrivent dans leur tendance séculaire, les pays européens et le Japon enregistrent alors une rupture considérable par rapport à l'entre-deux-guerres et plus encore au XIXème siècle. Il importe donc d'abord d'examiner la réalité du ralentissement de la productivité intervenu au début des années soixante puis de rechercher dans quelle mesure ces problèmes dérivent de l'insuffisance de la formation de capital, ce qui a contrario désignerait comme condition de sortie de crise une "intensification du progrès technique", ou au contraire de l'insuffisance de la demande.

#### ... et aggrave les problèmes de productivité

D'assez nombreux auteurs ont d'abord considéré comme un pur artifice statistique ou un simple phénomène transitoire, le ralentissement de la productivité intervenu après 1973 (35). Or toutes les informations disponibles sur la période 1973 à 1980 tendent à confirmer la réalité du phénomène : si l'on se trouvait dans un cycle conjoncturel du même type que ceux qui prévalaient dans les années soixante on aurait dû enregistrer un retour aux tendances antérieures après la succession des épisodes conjoncturels que constituent la récession de 1974-1975 puis la reprise de 1976. Tel n'est pas le cas puisque quels que soient la période ou l'indicateur considérés, la période 1973-1980 s'inscrit en rupture des années 1963-1973 en ce qui concerne les tendances de la productivité. En outre ce phénomène global ne résulte pas de la seule tertiarisation de l'économie et plus généralement du développement de l'emploi dans les secteurs où le niveau et la progression de la productivité sont faibles. Au contraire, on constate que cette

décélération de la productivité touche tous les grands secteurs. L'étendue et la généralité du phénomène incitent à rechercher un petit nombre de déterminants macroéconomiques et non pas la seule juxtaposition d'explications ad hoc pour chaque type d'activité (36). A ce titre on examinera successivement le rôle de la formation de capital et de la dynamique de la demande.

Une analyse en coupe internationale confirme d'abord l'existence d'un certain lien entre progression de la productivité apparente du travail de l'ensemble de l'économie et la part de l'investissement. Si d'un côté on trouve le Japon où les gains de productivité demeurent relativement importants, à l'opposé les Etats-Unis sont caractérisés par une très faible progression de la productivité liée à un taux d'accumulation particulièrement faible. En moyenne les pays européens s'inscrivent à peu près dans cette loi générale. Cette dépendance de la productivité vis-à-vis de la formation de capital est d'autant plus intéressante que la crise suscite d'intenses transformations quant à la répartition sectorielle, régionale ou encore internationale de l'investissement. De plus, qualitativement les raisons de l'investissement tendent à changer dans la crise : à la prépondérance d'investissement de remplacement ou d'extension des capacités de production se substitue une domination des investissements de rationalisation c'est-à-dire ceux orientés vers la restructuration des processus productifs existants. Or les études économétriques disponibles confirment l'effet différentiel qu'exercent ces deux types d'investissement sur la productivité (37). Dans ces conditions il se pourrait que les effets de rationalisation atténuent grandement les problèmes de productivité.

Il est pourtant frappant de constater que dans l'ensemble, les relations productivité-croissance (Graphique annexe 5) fournissent une meilleure interprétation de la disparité internationale des gains de productivité. La supériorité de cette approche concerne d'une part les résultats en coupe internationale d'autre part ceux en série chronologique pour un pays donné. La relative précision de cette relation permet d'approfondir le diagnostic antérieur dans deux directions :

- En ce qui concerne l'Italie, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, le ralentissement de la croissance de la production rend très largement compte de celui de la productivité après 1975 selon une loi très voisine de celle valable pour l'ensemble des périodes et des pays.

./.

- La RFA, les Etats-Unis et le Japon enregistrent des gains de productivité moindres que ceux attendus d'après la loi générale sur la période 1976-1979. Le phénomène est surtout net pour les Etats-Unis et il pourrait constituer un indicateur de ce que l'on est convenu d'appeler "la crise de la productivité".

Tout se passe donc comme si la rationalisation des procédés de production n'offrait qu'un piètre substitut à la transformation simultanée des normes de production et des normes de consommation qui étaient à l'origine de la croissance antérieure.

En définitive, ces analyses convergent pour conclure au caractère durable et structurel du ralentissement de la productivité. Non seulement le taux de formation de capital ne retrouve pas dans la plupart des pays son niveau des années soixante mais encore les politiques destinées à le relever ont pour effet de ralentir encore la croissance si bien qu'ex post la progression de l'investissement marque un infléchissement durable. Suivant cette analyse, le schéma libéral initial correspond donc fort mal au déroulement de la crise dans les principaux pays ; la conjonction postulée d'enchaînements favorables ne se produit dans aucun d'eux ; n'étant que partiels, les succès — lorsqu'ils sont enregistrés — compromettent même plutôt la restauration des bases d'une croissance durable. Même ceux des pays qui ont restauré presque complètement la rentabilité n'ont pas évité l'infléchissement durable de la croissance et une montée souvent rapide du chômage. Au coeur de cet échec se trouve l'impossibilité de retrouver la concordance passée entre progrès technique et transformations sociales. Le parallélisme brisé entre progression du salaire réel et gains de productivité brouille la vision de l'avenir que suscitaient le relèvement régulier des perspectives de vente et la régularité des profits réalisés. Dans la crise au contraire, les difficultés croissantes de restructuration des systèmes productifs induisent en retour un renforcement des politiques d'austérité salariale. Au cercle vertueux de la croissance des années soixante succède donc la stagnation, un processus pernicieux renforçant de période en période le cycle austérité / stagnation / inflation. C'est ce qui explique que jusqu'à présent, et indépendamment du second choc pétrolier, aucune cohérence macroéconomique n'ait été restaurée qui permette d'envisager une reprise durable de la croissance.



## 6 - EN CONCLUSION : CHEMINEMENT ET STAGNATION DANS LA CRISE

Le présent chapitre avait pour objectif de caractériser la nature et les effets des politiques macroéconomiques dans la crise, pour les principaux pays de l'O.C.D.E.. La méthode adoptée se situe dans le prolongement des approches en termes de régulation. Celles-ci abordent comme on le sait l'étude du fonctionnement effectif des économies de marché en écartant leur fondement subjectif et universel nécessaire pour établir l'existence et les propriétés d'équilibres de concurrence pure. En réalité, la confrontation des décisions décentralisées s'opère dans un contexte historique marqué par la transformation progressive des institutions à travers lesquelles s'opère nécessairement la socialisation des comportements privés.

### En contradiction avec les formes institutionnelles contemporaines...

Anticipant sur les analyses développées au chapitre 7, les économies dominantes peuvent être caractérisées depuis la seconde guerre dans le cadre de l'affermissement d'une régulation de type administré ou monopoliste. Celle-ci se fonde au plan institutionnel sur un renouvellement progressif du rapport salarial, de la concurrence des capitaux et de l'émission monétaire. L'efficacité de leur conjugaison se mesure au fait que de telles formes soustraient aux contraintes immédiates d'une régulation concurrentielle les décisions décentralisées concernant la formation des salaires, des prix ou encore le crédit et la monnaie. C'est ce qui explique qu'en période d'intense transformation des normes de production et de consommation, ces formes structurelles aient permis la régularisation des débouchés et des marges d'autofinancement, qu'elles aient canalisé de ce fait la stabilité des anticipations de long terme et soustraient ainsi la formation de capital à la myopie intertemporelle des marchés.

L'épanouissement de ces formes institutionnelles au début des années soixante constitue donc le contexte dans lequel se produit le blocage du mode de croissance antérieur (voir également chapitre 7). Que la pensée libérale fasse l'économie d'une telle caractérisation précise explique sans doute le regard inversé qu'elle jette souvent sur la période de croissance passée et qui la conduit aujourd'hui à dénoncer les obstacles à la concurrence comme autant de rigidités restreignant l'efficacité du marché. Situer

au contraire dans la perspective qui précède la réorientation des politiques économiques intervenue depuis maintenant plusieurs années permet de bien comprendre les raisons les plus fondamentales du diagnostic négatif formulé dans la présente investigation sur leur cohérence interne et leur capacité à atteindre les objectifs qu'elles se donnent.

... les politiques libérales suscitent des enchaînements pernicieux ; ...

L'analyse conduit en effet à démontrer d'abord le caractère contradictoire de la conduite effective des politiques économiques libérales. Ce caractère est bien connu sous son angle accidentel : à l'exception de ceux consacrés au Japon, la lecture des rapports macroéconomiques annuels des instituts nationaux ou des organisations internationales révèle une déception récurrente face aux "obstacles auxquels se sont malencontreusement heurtées les orientations rigoureuses mises en oeuvre depuis douze à dix-huit mois". La généralité et le caractère systématiquement négatif de tels aléas ne peuvent que conduire à s'interroger sur leur logique sous-jacente. Celle-ci semble en réalité très directement liée à deux facteurs :

- En premier lieu, les caractéristiques mêmes de l'intervention publique, mises en place dans un contexte de rapide croissance pour accompagner la formation de capital et l'expansion des consommations, rendent les instruments disponibles peu adaptés lorsque les objectifs et les contraintes sont modifiés. C'est en particulier le cas du contrôle de l'offre de monnaie, de la gestion des budgets sociaux, des procédures d'aide à l'investissement.

- En second lieu, les formes institutionnelles antérieurement constituées pour stabiliser le processus de croissance réelle fournissent des positions de repli au sein desquelles les agents affrontent un avenir fondamentalement incertain et menaçant. Ayant joué un rôle moteur en période de croissance, la négociation collective et le groupe financier offrent désormais une prime aux comportements les moins risqués de défense des droits acquis pour les salariés, d'arbitrages de portefeuille au nom d'intérêts financiers à court terme pour le groupe.

Dans chacun de ces cas, la mise en pratique des mesures libérales suscite alors des contrecoups négatifs compte tenu de leur insertion dans un tissu d'interdépendances dont la logique est à l'opposé de celle, idéalisée, que décrivent des marchés parfaits supposés indépendants les uns des autres. En réalité, le contrôle renforcé de l'émission monétaire conduit à

l'instabilité des taux d'intérêt et des taux de change et la gestion plus rigoureuse de la dépense à la contraction des débouchés. Contrariant les régularités sur lesquelles se fondait antérieurement la continuité du processus d'investissement, ces orientations nouvelles inhibent la formation de capital, contribuent à dévoyer les subventions aux entreprises en renforçant "leur rôle d'infirmerie de campagne", limitant corrélativement leur contribution à un redéploiement effectif du tissu industriel. Faute d'ouvrir quelque perspective que ce soit en matière d'emploi, la recherche d'une plus grande mobilité de la force de travail ne peut alors que provoquer un raidissement des couches ouvrières les mieux organisées, etc...

Les obstacles auxquels se heurtent les tentatives d'inflexion libérale sont donc loin d'être accidentelles. Le plus souvent, les succès politiques dans la lutte contre l'inflation — objectif pourtant prioritaire — sont limités à éviter la généralisation des situations hyper-inflationnistes. Mais, fondamentalement, ces orientations s'inscrivent dans le cadre de formes de la régulation d'ensemble qui rendent leur mise en oeuvre peu cohérente ou dévient leurs effets dans un sens peu conforme aux prédictions théoriques. C'est la raison pour laquelle la présente analyse invite à rejeter l'hypothèse optimiste, fréquemment mise en avant par les libéraux, d'après laquelle tout pas en avant vers un fonctionnement plus concurrentiel des marchés constitue un progrès potentiel vers une sortie de crise. La comparaison internationale précédemment citée suggère une plus grande prudence : le résultat de telles initiatives, lorsqu'il n'est pas indéterminé, pourrait être négatif dans une large gamme d'enchaînements socio-économiques.

#### ... une conséquence : l'absence de modèle de sortie de crise

C'est ce qui explique l'échec par rapport à ses objectifs mêmes de la politique économique mise en oeuvre en France par R. Barre. Certes, la progression de la productivité et la compression de la masse salariale constituent des étapes intermédiaires positives selon le théorème de Schmidt. Mais ces succès n'ont pu être transformés : la recherche de l'équilibre budgétaire conduisait à aggraver la pression fiscale et parafiscale et interdisait une reconstitution globale des profits ; la libération des prix profitait principalement aux services et provoquait un déplacement du profit au détriment du secteur industriel tout en alimentant l'inflation ; la recherche d'un franc fort enfin ne pouvant être mise en oeuvre qu'au sein du SME détériorait à vive allure la compétitivité de l'industrie et affaiblissait ses

parts de marché intérieur et extérieur. Austérité salariale et budgétaire, détérioration de la profitabilité industrielle et perte de parts de marché se conjuguèrent donc pour restreindre les investissements aux projets de rationalisation les plus directement requis par une concurrence internationale avivée (38).

Pour autant, aucun des trois pays souvent considérés comme un "modèle de redéploiement" n'enregistre un dépassement des contradictions internes et externes sur lesquelles ils avaient buté au début des années soixante-dix. Les Etats-Unis connaissent certes une reprise de la croissance à un rythme relativement élevé par rapport aux tendances séculaires. Néanmoins, il est difficile d'y voir un approfondissement et une rénovation de l'accumulation à dominante intensive des décennies antérieures. De fait, la quasi-annulation de la progression de la productivité globale, associée à une défense plus active encore des profits nominaux donne lieu à une dynamique dans laquelle l'inflation constitue le moyen d'un report dans le temps d'une recomposition industrielle rendue plus difficile par la pénétration accélérée du marché intérieur et par les fluctuations de grande ampleur du dollar. L'un des paradoxes et peut-être l'un des dangers de la situation présente tient au fait que l'économie dominante explore une solution régressive (arrêt relatif de la recomposition permanente des systèmes productifs, remise en cause des embryons d'un rapport salarial monopoliste, ...) et non pas progressive (c'est-à-dire résolvant par un nouvel approfondissement technologique les pressions exercées par les luttes politiques et sociales) (39).

En RFA, c'est la particularité d'un rapport salarial certes très centralisé mais sensible à une logique concurrentielle, véhiculée tout particulièrement par un type d'insertion dans l'économie mondiale et son acceptation par le mouvement syndical, qui permet une restauration des profits enrayant partiellement les tendances défavorables à l'oeuvre au cours de la précédente décennie. Néanmoins l'impossibilité de reproduire des gains de productivité aussi élevés que par le passé, en dépit même d'un fort taux d'investissement (orienté de façon privilégiée vers des opérations de rationalisation), montre que n'a pas été résolu en Allemagne, pas plus que dans les autres pays, le problème central d'une nouvelle recomposition des systèmes productifs. Par ailleurs, la forte dépendance vis-à-vis du marché mondial de produits industriels rend la croissance nationale tout aussi fragile que dans les autres pays. S'il en était besoin les problèmes apparus à l'occasion de la récession de 1980 montrent qu'en le supposant même exportable,

le "modèle allemand" ne constitue pas nécessairement une réponse à la crise, même s'il fut particulièrement efficace au cours des années cinquante et soixante (40).

On pourrait croire à la lecture des travaux récents que le Japon constitue le modèle recherché. Il est vrai que la particularité de la société japonaise rend compte de la possibilité d'un freinage brutal du revenu salarial et d'une décélération de l'inflation, à l'opposé de ce qui se passe dans la plupart des pays européens et aux Etats-Unis. Par ailleurs, c'est dans ce pays que le progrès technique manifeste la plus grande adaptation aux conditions nouvelles créées par la crise. Néanmoins le ralentissement considérable des gains de productivité ne permet pas de retrouver le taux de profit extraordinairement élevé qui était à la base de la croissance japonaise. En conséquence bien que dominant sur le marché de certains produits industriels clés, le Japon enregistre lui-même les conséquences d'un impossible retour aux caractéristiques de sa croissance passée : dans ce pays, plus que tout autre, c'était à travers un réinvestissement massif du cash-flow utilisant au mieux la dynamique cumulative investissement-gains de productivité-extension de la demande qu'avaient pu être soutenus des rythmes de croissance dépassant 10 %. La difficulté de réaliser des taux de l'ordre de 6 % manifeste bien l'ampleur des problèmes structurels qui restent à résoudre, même pour la société si souvent considérée comme initiatrice d'un nouveau "redéploiement" des rapports capitalistes (41).

Au total donc, l'étude comparative des tendances de moyenne période à l'oeuvre depuis 1975, dément l'hypothèse d'une sortie générale et marquée de la crise. Le schéma libéral, tout comme les thérapeutiques auxquelles il sert de support, se trouve invalidé par les données les plus récentes du déroulement de la crise dans les principales économies dominantes. En effet, aucun des pays ne satisfait à l'intégralité du schéma qui partant des politiques d'austérité salariale, assure une restauration des profits, base d'une reprise de la formation de capital en un mouvement qui assurerait à terme l'accélération des gains de productivité, le retour à la compétitivité externe et donc garantirait un retour, certes progressif, au plein emploi. On pourrait donc résumer la gravité de la crise par le paradoxe suivant. D'un côté, la prolongation ou l'approfondissement de la logique monopoliste antérieure atténue la gravité et le coût social de la crise

mais inhibe par contrecoup la recherche des transformations sociales, technologiques, économiques et dans certains cas, politiques, qui pourrait assurer la constitution d'un nouveau mode de développement tant soit peu cohérent au niveau national comme au niveau international. De l'autre, les politiques conservatrices et libérales si elles désignent un vrai problème — celui de la rentabilité — proposent un ensemble de mesures dangereuses parce qu'elles peuvent déstabiliser le mode antérieur de croissance sans lui trouver à court-moyen terme, et probablement aussi à long terme, aucun substitut.

En définitive, il se pourrait bien que le débat entre keynésiens et monétaristes, entre tenants de l'intervention de l'Etat et partisans du laissez-faire, entre nouveaux protectionnistes et libres-échangistes ne fasse que reproduire une polarisation intellectuelle qui était surtout adaptée aux crises antérieures et en particulier à celle des années trente. En quelque sorte c'est à un effort d'innovation et d'invention sociale et politique que les présentes analyses conviennent.

A ce titre, une comparaison avec l'entre-deux-guerres permet, peut-être, de mieux saisir l'originalité des enjeux de la crise actuelle. Tel est le but que se propose le dernier chapitre du présent ouvrage.

Notes du Chapitre 6

- (1) Conformément à la spécificité des cycles enregistrés au Japon depuis l'après-guerre, plus sévères que dans les autres pays industrialisés comme l'avait montré C. Sautter, la récession de 1975 est profonde et durable puisque le Japon ne rejoint son indice maximum antérieur qu'au début 78 c'est-à-dire avec 18 mois de retard par rapport aux autres grands pays.
- (2) Dès la fin 74 pour la RFA, début 75 pour les USA, mi 76 pour le Royaume-Uni, fin 76 en France et en Italie, fin 78 au Japon.
- (3) La quantité de monnaie centrale en RFA,  $M_3$  en sterling au Royaume-Uni,  $M_2$  en France, le crédit total en Italie ; c'est aux Etats-Unis que les hésitations ont été les plus ouvertes puisque sept agrégats ( $M_1$ ,  $M_1^+$ ,  $M_{1A}$ ,  $M_{1B}$ ,  $M_2$ ,  $M_3$  ou le crédit bancaire) ont jusqu'ici servi d'indicateur au fil des trimestres.
- (4) Ces hésitations replacent donc au premier plan de l'actualité la difficulté précocement mise en lumière par le Rapport Radcliffe. A. Brender propose un examen subtil de l'intermédiation financière moderne comme procédure cybernétique permettant d'affiner le caractère grossier de l'ajustement de l'épargne aux besoins de financement que permet le marché financier.
- (5) L'ouvrage de V. Lévy-Garboua et B. Weymuller constitue un progrès notable dans la compréhension des mécanismes monétaires dans une économie d'endettement. Macroéconomie contemporaine - Economica - 1981.
- (6) E. Spitäller (1978) : a model of inflation and its performance in the seven main industrial countries - IMF Staff Papers.
- (7) Se reporter à l'analyse développée par la Banque des Règlements Internationaux dans son Rapport de 1981.
- (8) V. Lévy-Garboua (o.c.) a méticuleusement analysé cette transformation du mode de fixation des taux d'intérêt dans son manuel.
- (9) L'ouvrage de P. Rosanvallon : L'Etat-Providence en crise - Seuil - 1981 constitue une remarquable introduction au fondement doctrinal de ces controverses.
- (10) Elle passe d'une plage comprise en 1900 entre 6,8 % aux Etats-Unis et 15,9 % au Royaume-Uni à un intervalle beaucoup plus réduit en 1974-1975 : 35,1 % pour les Etats-Unis à 44,5 % au Royaume-Uni. Ces chiffres sont tirés de l'étude comparative de C. André et R. Delorme (voir note 12).

(11) Pour ce dernier pays on le sait, les interventions publiques, tout particulièrement concernant la couverture sociale, ont un caractère beaucoup plus précoce que dans les autres économies capitalistes européennes ou américaine.

(12) C. André et R. Delorme : L'Etat et l'Economie - Seuil - 1982.

(13) R. Boyer : Les transformations du rapport salarial dans la crise - Critiques de l'économie politique n° 15-16 - 1981.

(14) S. de Brunhoff : Etat et capital - Maspero - 1976.

(15) B. Edelman : La légalisation de la classe ouvrière - Bourgeois - 1978.

(16) On s'écarte donc nettement de l'interprétation avancée par les théoriciens du CME ; voir par exemple A. Le Pors : Les béquilles du capital - Seuil.

(17) Si l'on examine plus en détail la composition des dépenses publiques à caractère social, on constate pourtant déjà la prépondérance des garanties de ressources sur les dépenses de santé et d'enseignement. Phénomène plus significatif encore, les dépenses sociales totales présentent une élasticité par rapport au PIB nettement supérieure à 1 dans tous les pays, ce qui illustre le rôle d'entraînement majeur de ces dernières, mais aussi la profondeur des déterminants politiques et économiques qui sont à l'origine de cette extension.

(18) Pour ne citer que quelques exemples, en Suède la part des transferts sociaux avait progressé de 4,3 points entre 1967 et 1973 et bondi de 11,2 points de 1973 à 1979. L'exemple du Japon, particulièrement retardataire, est lui aussi significatif (respectivement 0,7 point et 7,6 points). Seuls font exception les Etats-Unis qui contractent la part des transferts sociaux et partant des dépenses totales après 1973 (respectivement de 0,5 et 0,8 points).

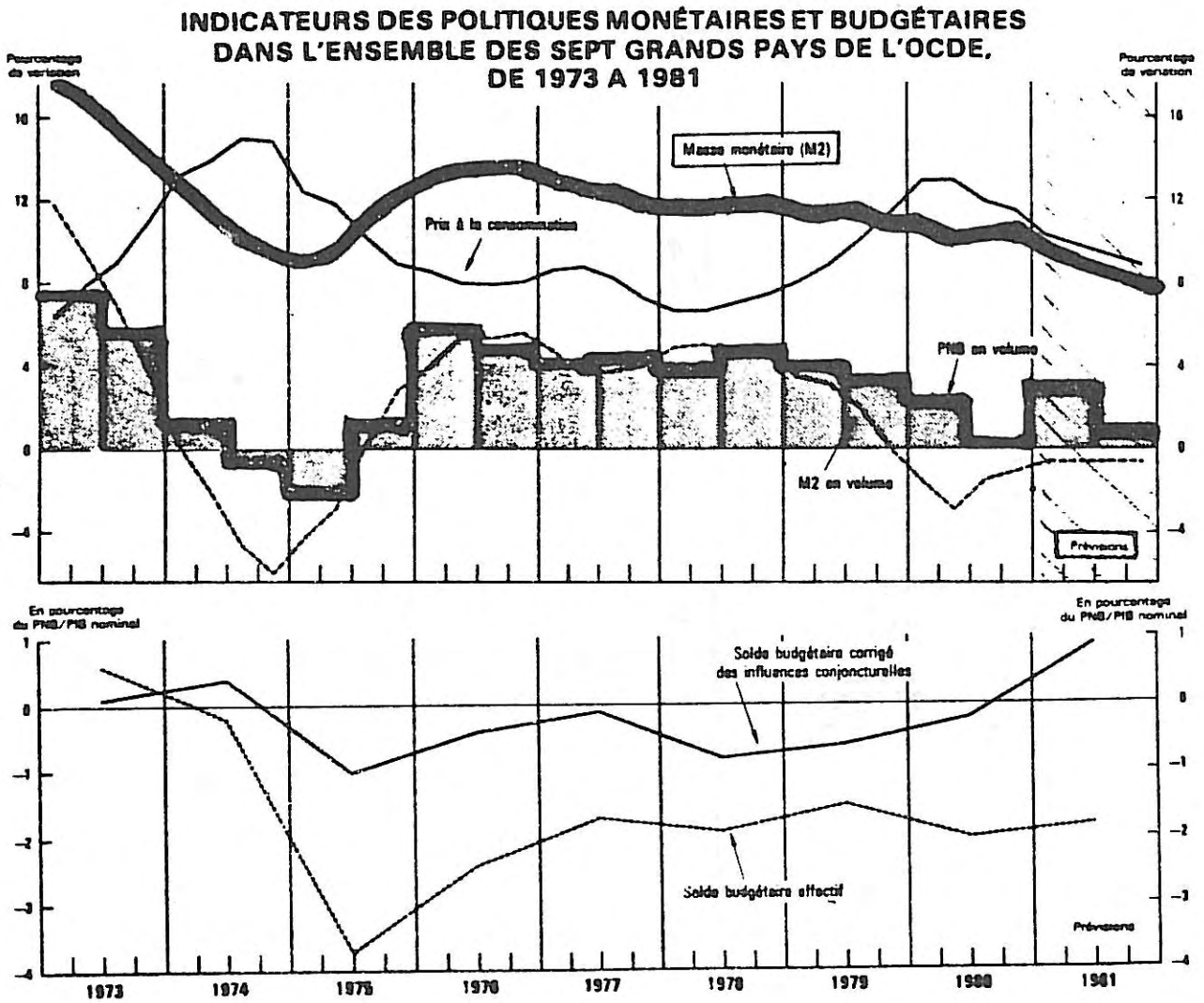
(19) Les exceptions n'en sont que plus notables et concernent respectivement les Etats-Unis, soumis à la politique de réduction des dépenses publiques déjà décrite, le Royaume-Uni, où le relèvement des taux d'imposition modère entre 1973 et 1979 un déficit budgétaire initialement très élevé ; la France, pour sa part, maintient sur toute la période les résultats les plus proches de l'équilibre.



- (20) En réalité, les rapports les plus récents de la Banque des Règlements Internationaux (celui de 1981 en particulier) tendraient à infirmer cette conclusion ; par ailleurs un raisonnement d'inspiration keynésienne considérerait comme favorable et rééquilibrant un tel déficit en période de sous-emploi.
- (21) L'expérience historique passée montre les difficultés de tels changements tout particulièrement en période de crise où une fraction considérable des fonds publics est affectée à atténuer les contradictions sociales, potentiellement les plus explosives ; voir à ce sujet l'étude déjà citée de C. André et R. Delorme.
- (22) OCDE (1980) : L'Etat protecteur en crise.
- (23) Pour reprendre la formule du secrétaire général de l'OCDE, "il faut... se garder de considérer que le système de paiements de transferts doit être tenu à l'abri des fluctuations du rythme d'expansion économique. Les demandes de transferts sont généralement déterminées par des considérations politiques indépendamment du taux de croissance, tandis que les ressources sont fonction de ce taux... il faudrait donc que les demandes en matière de transferts soient reconsidérées à intervalles réguliers". Ce mot d'ordre est donc le strict correspondant quant à l'appareil d'Etat de celui qui devrait prévaloir sur "les marchés du travail" : le retour à plus de flexibilité et de souplesse comme condition de sortie de la crise.
- (24) La plupart des études économétriques disponibles, tout comme certaines comparaisons en coupe internationale ne permettent pas de conclure que les garanties de ressources aient eu un effet dissuasif sur l'offre de travail ; voir à ce sujet la contribution de L.C. Thurow à la conférence de l'OCDE suscitée.
- (25) M. Aglietta (1976) : Régulation et crise du capitalisme - Calmann Lévy.  
CEPREMAP (1977) : Approches de l'inflation : l'exemple français.
- (26) J. Lesourne : La Théorie du chômage - Projet - 1981.
- (27) Voir R. Boyer cité en note 13 et sa bibliographie.
- (28) Les communications présentées au colloque de Dourdan sont très représentatives des nombreuses recherches suscitées par les transformations des modes de gestion de la main d'oeuvre dans la crise.
- (29) R. Boyer : Les salaires en longue période - Economie et Statistique n° 103.
- (30) Voir K. Armingeon et alii "Les syndicats européens et la crise" - Presses Universitaires de Grenoble (1981).

- (31) Ce qui explique que la vitesse d'ajustement de l'emploi telle qu'elle est mesurée ici de manière conventionnelle n'ait guère de signification.
- (32) S.C. Kolm : L'avenir du capitalisme américain.
- (33) Economie Européenne - CEE - Juillet 1981.
- (34) On fait ici référence aux travaux économétriques de P.A. Muet et P. Artus : Economic policy and private investment since the oil crisis - European Economic Review - 1981 - n° 16.
- (35) Pour un examen plus détaillé de ces questions incluant une revue de littérature, voir R. Boyer : Déterminants et évolution probable de la productivité et de l'emploi. Ronéo, CEPREMAP - 1979, et R. Boyer et P. Petit : Le progrès technique dans la crise - Ses déterminants, son impact sur l'emploi. Ronéo, CEPREMAP - 1981.
- (36) Denison : Explanations of declining productivity growth - Survey of current business - August 1979.
- (37) Fayolle : Retour sur le modèle de production "à deux investissements" - Annales de l'INSEE n° 38-39 - Sept. 1980.
- (38) P. Dubois : La rupture de 1974 - Economie et Statistique.
- (39) CEPII : USA, Croissance, crise et changement technique dans une économie tertiaire - Economie prospective internationale n° 2 - 1980.  
CEPII : Actes du colloque de l'Institut A. Comte - A paraître en 1982.  
M. Rolant : L'évolution économique des USA et ses incidences sur l'économie française. Avis du Conseil Economique et Social - JO - Mercredi 10 Juin 81.
- (40) S. Keizer : La fin du modèle allemand ? Projet d'avril 1981.  
L. de Mautort : La désindustrialisation au coeur du modèle allemand - Economie prospective internationale n° 8 - 1981.
- (41) Le Japon, mode ou modèle ? Numéro spécial de la Revue Française de gestion - 1980 - n° 28.  
OCDE - Examen annuel du Japon - août 1981.

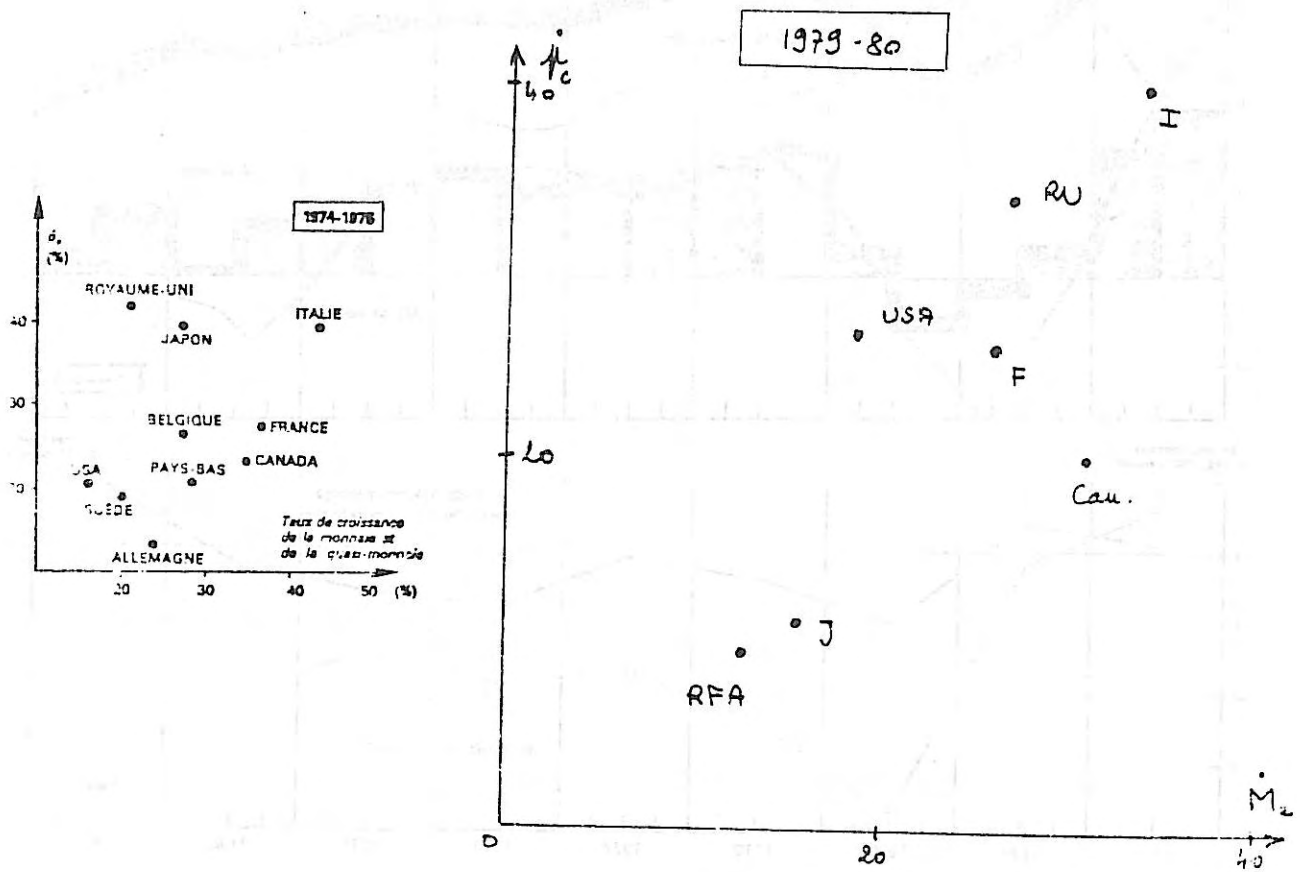
Graphique Annexe 1



Source : OCDE - Perspectives Economiques

Graphique Annexe 2

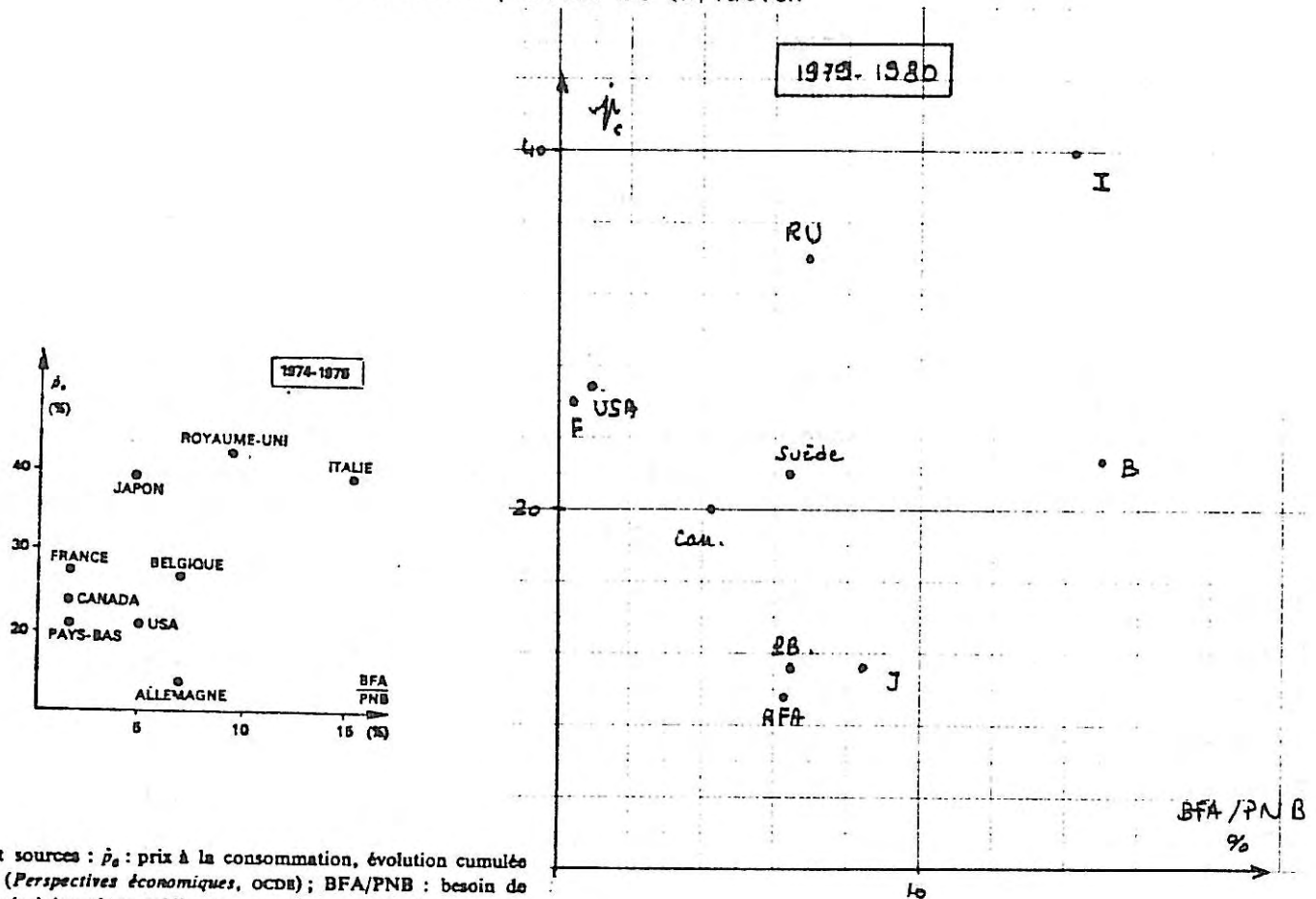
MASSE MONETAIRE ( $M_2$ ) ET INFLATION



Source : BRI (1981)

Graphique Annexe 3

Déficits publics et inflation



Définitions et sources :  $\dot{p}_c$  : prix à la consommation, évolution cumulée en 1974 et 1975 (*Perspectives économiques*, OCDE); BFA/PNB : besoin de financement des administrations publiques rapporté au PNB, résultats cumulés 1974 et 1975 (*Etudes spéciales de l'OCDE*, juillet 1976); 1979-80: BRI,

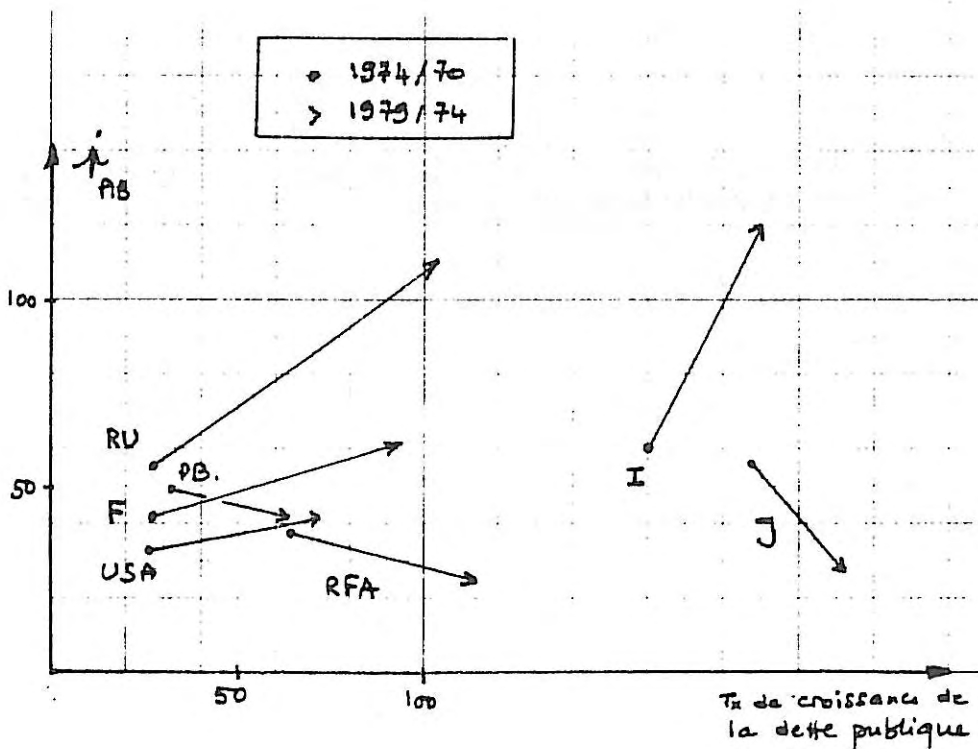


Tableau Annexe 1

	Productivités comparées *		Vitesse d'ajustement **			
	1974-75	1979-80	Gains tendanciels de productivité 75-79 (1)	Effectifs théoriques (2)	Effectifs observés (3)	Vitesse d'ajustement (4) (3) / (2)
Allemagne	3.5	0.2	3.4	- 8.1	- 0.1	0.01
Etats-Unis	2.9	0.8	3.3	-10.9	- 4.5	0.41
Pays-Bas	4.6	-0.3	6.1	- 9.7	0	0
France	3.7	4.4	5.9	-13.2	- 2.3	0.17
Royaume-Uni	0.7	0.3	2.0	-16.1	- 9.4	0.58
Japon	2.3	9.2	9.0	- 9.5	+ 0.4	0.04
Italie	1.5	5.7	7.5	-17.4	+ 3.3	- 0.19

\* Champ : industries de transformation

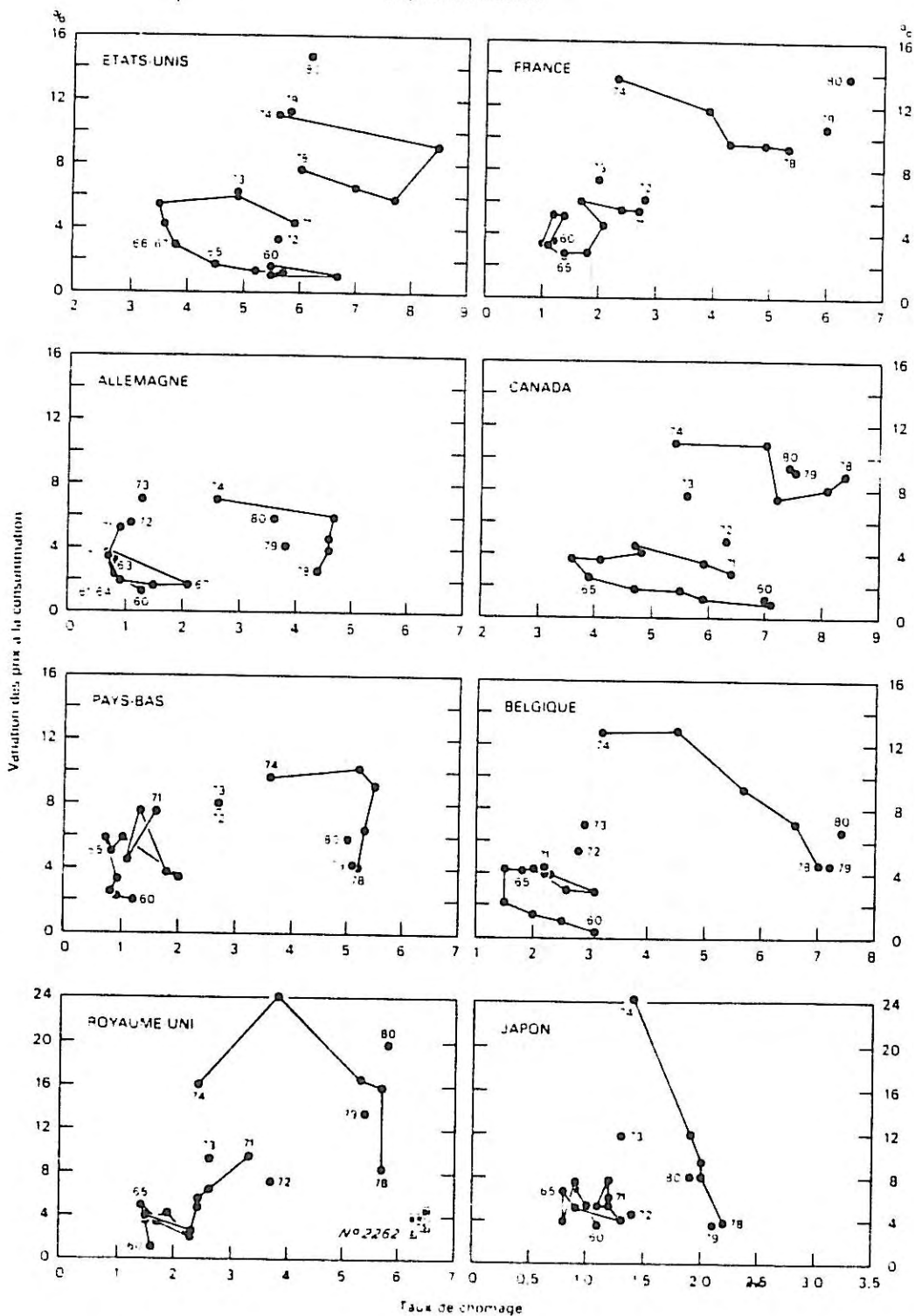
Source : BRI

\*\* La "vitesse d'ajustement" est déterminée par le rapport entre les effectifs observés et ceux qui auraient été requis compte tenu des gains de productivité tendanciels ; elle est mesurée sur la période où chute la production, variable d'un pays à l'autre ; les gains tendanciels sont ceux observés sur la période 75-79

Source : Principaux indicateurs OCDE

Graphique Annexe 4

Inflation et chômage  
Moyennes annuelles \*



Source : BRI [1981]

Tableaux Annexe 2

L'EVOLUTION DE LA PART DES SALAIRES DANS LE PNB \*

PAYS	1962	1967	1970	1975	1976	1979
ETATS-UNIS	-	-	69,1	67,8	67,8	68,6
JAPON	-	-	66,0	78,7	78,9	76,8
BELGIQUE	-	-	60,7	68,1	68,9	69,3
FRANCE	61,8	60,8	61,5	65,3	65,2	64,8
R.F.A.	63,3	62,8	63,7	66,7	65,7	63,6
ITALIE	71,0	71,4	71,1	80,0	77,8	76,8
PAYS BAS	-	-	68,1	71,2	68,7	68,7
ROYAUME UNI	65,5	64,1	65,1	71,0	67,9	65,2

\* après correction du taux de salarisation

LA DIVERSITE DES EVOLUTIONS DE LA PART DES PROFITS DANS LE PNB

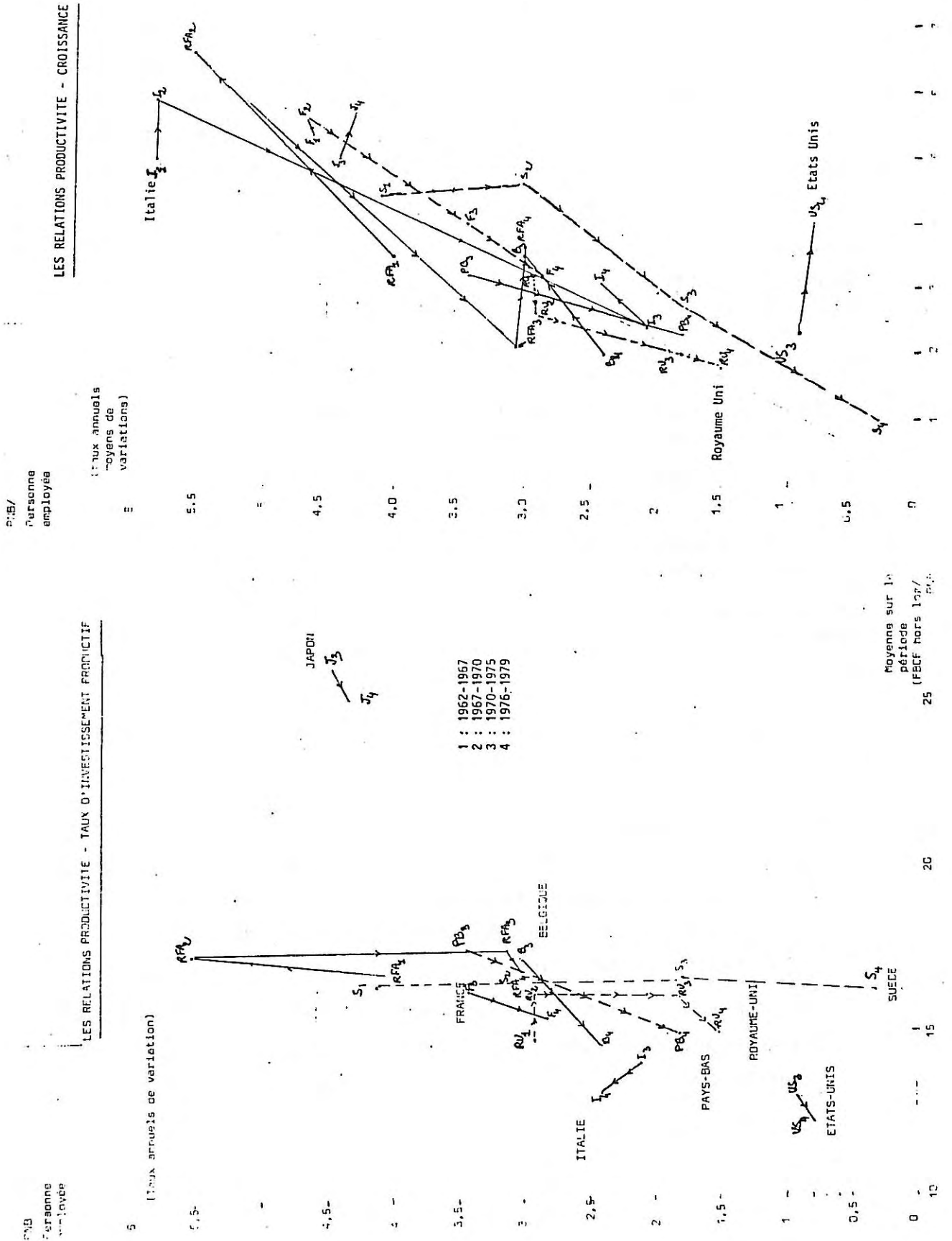
PAYS	1962	1967	1970	1975	1976	1979
ETATS UNIS	33,0	31,9	28,7	29,3	29,4	29,6
JAPON	50,6	52,3	51,8	40,6	39,5	39,4
BELGIQUE	42,9	38,8	39,3	33,3	32,4	32,0
FRANCE	39,9	39,1	37,9	33,9	33,4	32,9
R.F.A.	37,1	36,5	35,5	32,9	33,5	34,3
ITALIE	45,4	43,0	42,0	36,8	37,1	38,1
PAYS BAS	40,3	35,3	33,1	19,9	31,9	30,8
ROYAUME UNI	27,5	27,0	26,6	24,5	25,8	27,0

Source : OCDE [1981] Comptes Nationaux

./.



Graphiques Annexe 5



Tableaux Annexe 3

Ratios d'autofinancement								
	1960-69	1970-79	73	74	75	78	79	80
USA	89	83	74	61	109	84	83	87
Japon	69	73	62	59	75	93	81	79
RFA	77	80	71	75	88	100	85	80
France	-	61	59	47	62	67	67	56
R.U.	99	97	99	52	112	101	71	75

Source : BRI [1981]

"Marges"* et investissements productifs (volume - %) (1979 . IV - 1980 . IV)						
	USA	Japon	RFA	Fr.	It.	RU
Prix à la consommation de produits industriels**	12	9.6	6.5	15.6	24.7	13.1
Coût salariaux par unité produite**	11.2	4.0	11.1	16.4	18.4	22.5
"marges"	0.7	5.4	-4.1	-0.7	5.3	-7.7
Investissement productif***	-4.3	5.7	-0.7	-1.5	5.7	-2.2

Définitions et source :

\* les "marges" sont définies au sens antérieurement admis pour l'étude conjoncturelle de la récession de 1974-75 : leur taux de croissance est l'écart entre taux de croissance des "prix industriels" et des coûts salariaux dans l'industrie

\*\* les "prix industriels" sont la composante biens (i.e. hors services et énergie) non alimentaires des indices suivis dans les principaux indicateurs de l'OCDE

\*\*\* BRI [1981]